

Bourgogne 2011



Tableau de bord régional

de l'emploi et de la formation professionnelle dans les transports routiers et les activités auxiliaires du transport



Sommaire



Edito	3
Champ d'application et d'observation	4
Etablissements	11
Effectifs	19
Démographie	38
Mouvements de main d'œuvre.....	45
Intérim	55
Marché du travail.....	57
Formation	63
Insertion professionnelle	70
Données nationales	72
Prospective	76
Annexes.....	78

Edito



L'OPTL Bourgogne a pris un nouvel élan en se dotant, la 4 novembre 2011, d'une présidence paritaire élue pour un mandat de 2 ans par et parmi les représentants régionaux des partenaires sociaux, membres de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CPNE).

Dans cette mouvance, le présent tableau de bord régional a lui aussi évolué de manière positive. D'abord dans sa forme, avec une présentation proche du rapport national afin de faciliter une lecture conjointe de leurs données. Puis sur le fond, avec l'introduction de données supplémentaires : calcul du nombre de salariés en équivalent temps plein par secteur, actualisation des départs en fin de carrière pour tenir compte des congés de fin d'activité, etc.... Enfin dans son calendrier, puisque ce tableau de bord intervient plus tôt dans l'année et couvre les données de l'année 2010.

Malgré un nombre d'établissements relativement stable en Bourgogne depuis quelques années, la branche professionnelle a vu ses effectifs croître de près de 600 salariés en 5 ans et reste donc, malgré un contexte économique difficile, porteuse et créatrice d'emploi, avec un dynamisme particulier dans certains secteurs tels que le transport sanitaire ou le déménagement.

Aussi, l'OPTL Bourgogne se doit d'être l'instrument régional collectif de la branche professionnelle transport et logistique pour l'aider à répondre aux attentes de ses différents partenaires autour de projets fédérateurs sur les thèmes de l'emploi et de la formation professionnelle.

Notre mission d'information sur l'emploi, les qualifications, la formation, l'évolution des métiers auprès des entreprises, des salariés, des jeunes et des demandeurs d'emploi doit également avoir une dimension prospective dans le but d'anticiper les évolutions futures de la branche professionnelle.

L'OPTL Bourgogne est donc à présent l'instance régionale qui, par son action sur le social, œuvre avec l'ensemble de ses partenaires pour la mise en place d'une politique régionale de l'emploi et de formation dans les transports et la logistique, en adéquation avec les besoins réels et les évolutions à venir

Enfin, nous ne saurions clore cet éditorial sans remercier toutes les entreprises qui ont contribué à l'élaboration de ce tableau de bord en nous fournissant de précieuses informations et en nous permettant aujourd'hui d'engager nos travaux pour mieux répondre aux besoins des entreprises, des salariés, des jeunes, des demandeurs d'emploi.

La présidence paritaire de l'OPTL Bourgogne

Le Président

Le Vice-président

Raymond CORDIER

Patrick BIZARD



Champ d'application et d'observation

D'après l'Accord national relatif à la formation professionnelle et à l'emploi du 1^{er} février 2011, La CPNE a une attribution générale de promotion de la formation professionnelle, en liaison avec l'évolution de l'emploi et des qualifications, dans son champ de compétence.

Elle définit notamment les orientations et les priorités de la branche en matière de formation professionnelle ; elle procède régulièrement à leur mise à jour en fonction des besoins de la branche.

Elle s'appuie plus particulièrement sur les travaux de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL), des organismes de développement et/ou dispensateurs de formation de la branche (OPCA Transports, AFT, AIFC et PROMOTRANS) et des Commissions Professionnelles Consultatives instituées auprès du ministère chargé de l'emploi -CPC "Transport et Logistique- et du ministère de l'éducation nationale -CPC "Transport, Logistique, Sécurité et autres services".

L'OPTL publie chaque année un rapport, présenté par les partenaires sociaux à l'ensemble des acteurs de la formation professionnelle et de l'emploi de la branche.

Son analyse doit permettre aux entreprises de mieux définir leur politique de formation, aux salariés de mieux élaborer leurs projets professionnels, et à la CPNE de faire des recommandations sur les priorités de formation professionnelle visant à prévenir toute difficulté rencontrée sur le marché de l'emploi. La dimension prospective de l'OPTL et le développement des outils permettant de renforcer sa fiabilité sont au cœur du dispositif. Elle doit permettre également d'orienter les études effectuées par les organismes de développement de la formation précités et de guider les travaux de la branche, des secteurs et des entreprises en matière de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Les partenaires sociaux marquent leur attachement à la mise en place d'instances régionales exerçant, dans ce champ géographique, les attributions de l'OPTL.

En outre, dans chaque région administrative, un bilan annuel régional de même nature que celui préparé au niveau national est présenté par les représentations régionales de l'Observatoire national prospectif des métiers et des qualifications.



Le champ de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport

Ce rapport porte sur les entreprises entrant dans le champ de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport.

Codes NAF de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport (dans la NAF rev. 2)

Terminologie des activités utilisée dans le présent document	NAF rév. 2	Libellé d'activité	
Transport routier de marchandises (TRM)	49.41A	Transports routiers de fret interurbains	
	49.41B	Transports routiers de fret de proximité	
	53.20Z	Autres activités de poste et de courrier	
	80.10Z	Activités de sécurité privée	(*)
Transport routier de voyageurs (TRV)	49.39A	Transports routiers réguliers de voyageurs	
	49.39B	Autres transports routiers de voyageurs	
Déménagement (DEM)	49.42Z	Déménagement	
Location (LOC)	49.41C	Location de camions avec chauffeur	
	77.12Z	Location et location-bail de camions	(*)
Auxiliaires de transport (AUX)	52.29A	Messagerie, fret express	
	52.29B	Affrètement et organisation des transports	(*)
Prestataires logistiques (PRL)	52.10B	Entreposage et stockage non frigorifique	(*) (**)
Transport sanitaire (TRS)	86.90A	Ambulances	

(*) Ces codes d'activité ont une définition plus large que celle correspondant au champ de la Convention collective transport nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport. En conséquence, pour les activités partiellement couvertes, les ajustements nécessaires sont opérés afin de ne retenir que les entreprises couvertes par la convention collective.

(**) Depuis le 1er février 2005, sont entrées dans le champ de cette même convention collective certaines activités logistiques identifiées par référence au code 52.10B de l'Entreposage non frigorifique.



Le rapport emploie également à plusieurs reprises l'expression « **activité Marchandises** » pour désigner le regroupement des secteurs transport routier de marchandises (TRM), déménagement (DEM), activités auxiliaires (AUX), loueurs (LOC) et prestataires logistiques (PRL), ainsi que l'expression « **transport routier de personnes** » qui recouvre le transport routier de voyageurs (TRV) et le transport sanitaire (TRS).

Les outils statistiques dédiés dont s'est doté l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL)

- Une enquête annuelle auprès d'un échantillon représentatif d'établissements de la branche conventionnelle

En complément des sources statistiques publiques, une enquête annuelle, réalisée depuis 1990 par les Conseillers Régionaux à l'Emploi et en Formation (CREF) de la Direction des Relations Institutionnelles et des Etudes de l'AFT permet d'avoir une meilleure approche des spécificités de l'emploi dans la branche conventionnelle.

La méthode d'échantillonnage repose sur des quotas par région, taille d'établissement et secteur d'activité. Pour le présent bilan, au niveau de la région **Bourgogne**, 130 questionnaires, recueillis en 2011 auprès d'autant d'établissements, ont été exploités représentant 3 078 salariés.

La statistique UNEDIC sert de pierre angulaire au calcul des pondérations statistiques (sur les établissements et les effectifs) pour redresser les données. Cette enquête permet à la Commission Paritaire Nationale professionnelle de l'Emploi et de la formation professionnelle dans les transports routiers et les activités auxiliaires du transport (CPNE) de présenter des informations chiffrées au plan national et régional par l'élaboration de Tableaux de bord régionaux de l'emploi et de la formation professionnelle. La Profession dispose ainsi d'un outil de connaissance, de dialogue et d'action en matière d'emploi, de qualification et de formation dont la fiabilité est démontrée chaque année.

Un grand nombre d'indicateurs présentés ici sont issus de l'exploitation de cette enquête.

- Une ventilation des effectifs selon une nomenclature des emplois propre à la branche conventionnelle

Les données d'enquête permettent notamment la ventilation des effectifs en familles professionnelles selon une nomenclature des emplois spécifique à la branche conventionnelle.

Une famille professionnelle est constituée par l'ensemble des emplois qui correspondent à une même finalité et à une même technicité professionnelle, quel que soit le niveau de compétence dans cette technicité. C'est l'ensemble des emplois liés à l'exercice d'une activité de l'entreprise ou à un domaine de l'administration de l'entreprise ; c'est l'espace naturel dans lequel évoluent habituellement les salariés, et à l'intérieur duquel se produit l'évolution la plus fréquente de carrière.



Le présent document a été réalisé par le Conseiller Régional à l'Emploi et en Formation (CREF) de la Direction des Relations Institutionnelles et des Etudes (DRIE) de l'AFT, le Département des Etudes Transport & Logistique de l'AFT, sur la base d'une part des résultats de l'enquête terrain qu'il a mené, et d'autre part sur des informations collectées auprès de différents pourvoyeurs de données.

Les familles professionnelles de la branche conventionnelle

CODES	DENOMINATIONS	DEFINITIONS
1	DIRECTION	Emplois de direction, notamment dans les petites entreprises (au moins un salarié) et de direction générale avec statut de salarié ou assimilé.
2	GESTION	Emplois relevant des services généraux de l'entreprise.
3	VENTES/ACHATS	Emplois caractérisés par le démarchage, la visite et la négociation auprès des clients et auprès des fournisseurs y compris les postes liés aux fonctions d'accompagnement : marketing, publicité, relations publiques.
4	TECHNIQUES D'EXPLOITATION	
	- Transports routiers et messagerie/fret express	Emplois caractérisés par l'utilisation de techniques ou l'application de réglementations, les unes et les autres propres aux activités du transport.
	- Transports multimodaux	
	- Déménagements	
	- Location	
	- Entreposage	
	- Transport de voyageurs	
	- Transport sanitaire	
5	MANUTENTION/MAGASINAGE	Emplois liés aux opérations de manutention, de stockage et de magasinage.
6	CONDUITE	Emplois caractérisés par la conduite de véhicules de transport routier, quelles que soient leurs caractéristiques et les distances parcourues.
6.1	- Transport de personnes	
6.1.1	Transport de voyageurs	
6.1.1.1	° 1er groupe	Emplois caractérisés à la fois par les déplacements d'une durée de plusieurs jours (la relation avec la ou les personnes transportées se situant hors du cadre strict d'un contrat de transport) et l'action auprès de prestataires de services extérieurs.
6.1.1.2	° 2ème groupe	Emplois autres que ceux relevant du 1er groupe (services réguliers, services scolaires, lignes régulières, excursions à la journée, etc.).
6.1.2	Transport sanitaire	Emplois de conducteurs ambulanciers
6.2	- Transport de marchandises	
6.2.1	° 1er groupe	Emplois pour lesquels la conduite des véhicules est prédominante.
6.2.2	° 2ème groupe	Emplois caractérisés par un ensemble de tâches liées à la fois aux marchandises transportées, aux véhicules utilisés et à l'environnement des transports effectués.
6.2.3	° 3ème groupe	Emplois de conducteur professionnel avec exigences particulières en termes de complexité des tâches (autonomie, technicité, etc.).
7	MAINTENANCE DES VEHICULES	Emplois caractérisés par l'entretien, le maintien et/ou la remise en ordre de véhicules de transport routier (fonction technique, atelier).
8	INTERPROFESSIONNEL	Tous les emplois ne relevant pas des catégories précédentes et, en principe, à caractère interprofessionnel (secrétariat, gardiennage, etc.).



Méthodologie

- Le « calage » des données d'enquête sur les statistiques UNEDIC

Les résultats de l'enquête menée par les CREF auprès des entreprises sont calés sur les statistiques Pôle emploi, champ UNEDIC, qui servent à redresser les données : les réponses de l'échantillon enquêté, sélectionné selon la méthode des quotas, sont ainsi extrapolées à l'ensemble de la population étudiée. A ce jour, la statistique UNEDIC disponible donne un nombre d'établissements et un effectif salarié au 31 décembre 2010, et cette statistique est provisoire (dite aussi « semi-définitive »). Néanmoins, cette statistique sera révisée l'an prochain, donnant lieu à la production d'une statistique « définitive ». Les résultats définitifs sont disponibles un an après la publication des résultats provisoires (à ce jour, chiffres définitifs jusqu'au 31/12/2009, et provisoires au 31/12/2010).

Les résultats d'enquête de la dernière année sont exprimés dans une version provisoire, en attendant que l'UNEDIC révise ses statistiques, mais toutes les données d'enquête des années précédentes ont fait l'objet d'une correction tenant compte des statistiques UNEDIC définitives.

- L'actualisation des coefficients d'ajustement

Quatre codes d'activité ont une définition plus large que celle correspondant au champ de la Convention collective des transports routiers et activités auxiliaires :

- **80.10Z – Activités de sécurité privée** : ce code comprend les sous-activités de gardiennage et d'enquêtes et sécurité qui n'appartiennent pas au champ de la Convention collective, que seule la sous-activité de transports de fonds intéresse ;
- **77.12Z – Location et location-bail de camions** : la location et location-bail de véhicules de loisirs, incluse dans ce code d'activité, est hors champ de la Convention collective ;
- **52.29B – Affrètement et organisation des transports** : les activités spécifiques d'auxiliaires de transport maritime, aérien, ainsi que les autres auxiliaires des transports sont également hors champ de la Convention collective ;
- **52.10B – Entreposage et stockage non frigorifique** : appartiennent au champ de la convention collective les établissements dont l'activité d'entreposage non frigorifique est exercée à titre principal, et qui interviennent pour le compte de tiers (les marchandises n'appartiennent pas à l'entreprise).

Pour ces codes d'activité, l'appréciation du nombre d'établissements et de salariés relevant du champ de la Convention collective s'effectue donc sur la base d'un ajustement. A l'occasion de l'entrée dans le champ de la Convention collective des activités logistiques (anciennement 631E – Entreposage non frigorifique), celui-ci a été estimé par voie d'enquête fin 2005 - début 2006. Concernant le 80.10Z, les coefficients d'ajustement sont revus périodiquement à partir de ré-évaluations de l'effectif salarié national des transporteurs de fonds.



Suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle nomenclature d'activité de l'INSEE (NAF rév. 2), l'Observatoire a décidé de mener une nouvelle enquête destinée à actualiser les coefficients d'ajustement (déroulée par voie téléphonique en janvier 2010).

Ce changement d'ajustement crée une rupture dans les séries. Aussi, les évolutions dans le temps seront-elles appréhendées sous forme indicielle et de taux d'évolution calculés sur la base de l'ancien ajustement.

Poids de la branche professionnelle

Le poids des conducteurs routiers de la branche professionnelle dans l'ensemble des effectifs en conduite de l'économie

L'exploitation des Déclarations Annuelles des Données Sociales (DADS) 2008 de l'INSEE permet d'identifier le nombre de conducteurs, repérés par des Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS), par secteur d'activité.

Pour la conduite de véhicules de transport routier de marchandises, les PCS à considérer sont :

- 641a Conducteurs routiers et grands routiers (salariés)
- 643a Conducteurs livreurs, coursiers (salariés)
- 644a Conducteurs de véhicule de ramassage des ordures ménagères

Pour la conduite de véhicules de transport routier de voyageurs : 641b Conducteurs de véhicule routier de transport en commun (salariés).

Pour la conduite de véhicules de transport sanitaire : 526e Ambulanciers (salariés).

Au niveau régional, on met en évidence que 53 % des emplois de conducteurs de véhicules de transport routier de marchandises exercent dans le compte d'autrui entendu au sens large (secteur « Transport et entreposage » de la nomenclature agrégée INSEE des activités). On peut considérer que la branche des transports routiers (au sens de la convention collective) concentre quasiment l'ensemble des conducteurs de transport routier de marchandises pour le compte d'autrui.

Par ailleurs, 99 % des conducteurs de véhicules routiers de transport en commun relèvent du compte d'autrui. Et, d'après les données Pôle emploi, champ UNEDIC, les établissements de la branche conventionnelle concentrent 71 % des conducteurs de véhicules de transport en commun du compte d'autrui, les autres relevant du transport urbain.

Les conducteurs de véhicules de transport sanitaire exercent dans les entreprises de la branche conventionnelle, excepté ceux faisant partie des contrats passés avec les Services départementaux d'incendie et de secours (SDIS).



1

Les établissements



Etablissements



Etablissements sans salarié au 1er janvier 2010

BOURGOGNE	
Activités	2010
TRM	373
TRV	59
DEM	25
LOC	48
AUX	40
PRL	39
TRS	41
TOTAL	625

Source : INSEE, fichier SIRENE, La statistique INSEE a été ajustée pour les activités n'appartenant que partiellement au champ de la Convention Collective des transports routiers et des activités auxiliaires

Au 1^{er} janvier 2010, la branche professionnelle comptabilisait 625 établissements sans salarié.

En comparaison, au 1^{er} janvier 2009, ces établissements sans salarié étaient au nombre de 588 soit une augmentation au cours de 2009 de 6,3%.

Ces augmentations d'établissements sans salarié se sont réalisées dans le secteur du TRM (+58 établissements) et dans le secteur du TRV (+11 établissements).

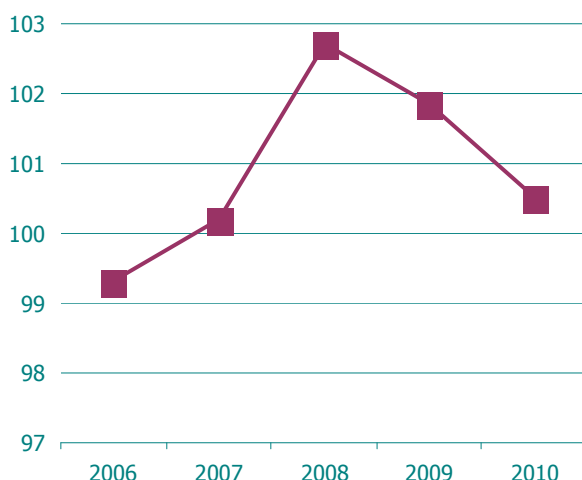
Pour le transport sanitaire, ces résultats concernent les personnes qui ont un statut *d'ambulancier libéral et indépendant*, en fort développement ces dernières années et qui proposent leurs prestations aux sociétés d'ambulances inscrites au registre.

Pour le secteur du déménagement, on assiste aussi à l'apparition de travailleurs indépendants, souvent sur des véhicules de moins de 3,5T qui, pour réaliser leurs prestations de déménagement, emploient occasionnellement des intérimaires.

Nombre d'établissements d'au moins un salarié au 31 décembre 2010

942

Evolution du nombre d'établissements d'au moins un salarié sur 5 ans (indice base 100 au 31.12.2005)



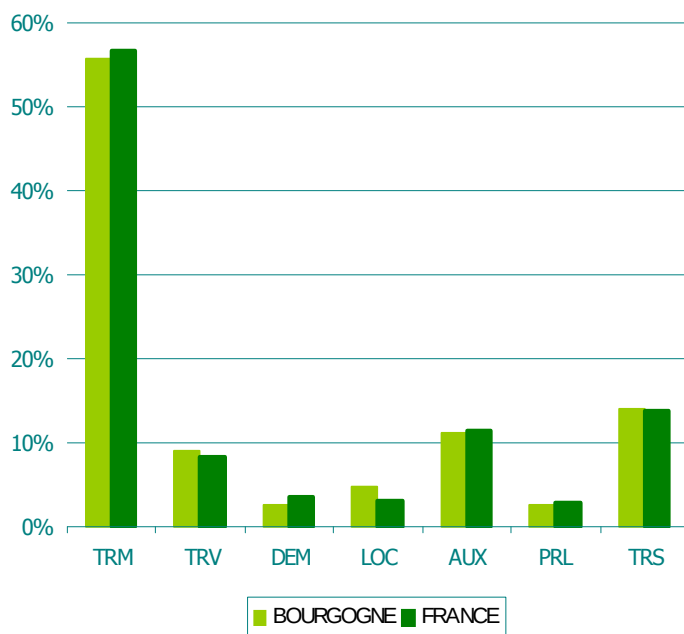
Après avoir connu une légère augmentation du nombre de ses établissements jusqu'au 1^{er} janvier 2008 (+2,5 points), la branche professionnelle voit depuis, le nombre de ses établissements diminuer successivement : au cours des 2 dernières années (2008 et 2009), le nombre total d'établissements a diminué de 2,1%.

C'est essentiellement dans le secteur du TRM que la diminution a été la plus marquée : en effet, au cours de la même période, la diminution a été, dans ce secteur, de 4,5%.

Source : Pôle Emploi (Champ UNEDIC)
Données ajustées au champ conventionnel
Résultats définitifs jusqu'au 31 décembre 2009 et semi-définitifs au 31 décembre 2010



Répartition du nombre d'établissements par secteur d'activité



Le secteur du transport routier de marchandises est prédominant puisqu'il comptabilise 56% du nombre d'établissements de la région (ce même secteur représente 57% des établissements de la branche au niveau national).

Les secteurs qui comprennent ensuite le plus d'établissements sont : le transport sanitaire (14%), les auxiliaires de transport (11%) et le transport de voyageurs (8%).

Les autres secteurs représentent moins de 5% des établissements de la branche, en région.

Cette répartition régionale est conforme à celle que l'on peut constater au niveau national.

Source : Pôle emploi (Champ UNEDIC)
Données ajustées au champ conventionnel

Créations d'établissements en 2010

	Sans salarié	Avec salariés	ND	Total
TRM	38	17	2	58
TRV	4	5	2	11
DEM	3	2	0	5
LOC	2	0	0	2
AUX	10	10	2	22
PRL	2	2	0	4
TRS	3	3	1	7
Total	62	39	7	108

Le nombre des créations est différent selon que ce soit des établissements créés avec ou sans salarié.

La plus grande majorité des créations concernent des établissements sans salarié. Ceci est plus particulièrement constaté dans le transport de marchandises qui a le plus grand nombre des créations.

Ces créations sont cependant moindres qu'en 2009 (58 établissements créés en TRM en 2010 contre 75 en 2009).

Rappelons que pour le transport sanitaire, il y a un numerus clausus sur le nombre de véhicules disponibles, ce qui impacte sur les créations d'établissements.

Source : COFACE
ND : non déterminé
Données ajustées au champ conventionnel



Evolution des créations d'établissements (taux d'évolution en %)

Evolution 2010 / 2009			
	Sans salarié	Avec salariés	Total
TRM	-30%	9%	-23%
TRV	-20%	67%	38%
DEM	-25%		0%
LOC		-100%	-8%
AUX	43%		120%
PRL	100%		350%
TRS	50%	-63%	-36%
Total	-16%	30%	-3%

Comme l'on pouvait s'y attendre, l'année 2010 a connu moins de créations d'établissements que l'année 2009, particulièrement dans le cadre de la création d'établissements sans salarié : on constate en effet que le nombre de créations d'établissements sans salarié a particulièrement diminué dans le TRM : 30% de créations en moins dans ce secteur d'activité, ce qui représente, en valeur absolue 16 créations de moins qu'en 2009.

Dans les autres secteurs, les variations du nombre de créations d'établissements (avec ou sans salarié) sont moins significatives car elles représentent qu'1 ou 2 établissements par catégorie (même si les taux semblent élevés).

La région Bourgogne connaît une tendance inverse de celle constatée au niveau national où la branche professionnelle a vu une augmentation globale du nombre de créations d'établissements (avec ou sans salarié).

Source : COFACE

Données ajustées au champ conventionnel

Défaillances d'entreprises en 2010

	Sans salarié	Avec salariés	ND	Total
TRM	46	31	0	77
TRV	3	0	0	3
DEM	1	1	1	3
LOC	1	5	0	6
AUX	6	2	1	9
PRL	0	0	0	0
TRS	0	4	0	4
Total	57	43	2	103

Il y a presque autant de défaillances d'entreprise que de créations au cours de l'année 2010. Ces défaillances se sont produites principalement dans le secteur du transport de marchandises (75% des défaillances totales).

Source COFACE

ND : non déterminé

Données ajustées au champ conventionnel



Evolution des défaillances d'entreprises (taux d'évolution en %)

Evolution 2010 / 2009			
	Sans salarié	Avec salariés	Total
TRM	26%	-16%	-1%
TRV		-100%	200%
DEM		0%	200%
LOC	0%	67%	50%
AUX	-14%	-71%	-40%
PRL	-50%	-100%	-67%
TRS		-33%	-33%
Total	27%	-23%	-3%

Les défaillances d'établissements avec salariés en 2010 sont en diminution par rapport à l'année 2009 pour l'ensemble des secteurs de la branche, à l'exception du secteur de la location qui voit ses défaillances d'établissements augmenter en 2010. A l'inverse, les défaillances d'établissements sans salarié pour le secteur du transport de marchandises, sont en augmentation par rapport à 2009, de 26%.

Source : COFACE
Données ajustées au champ conventionnel

Défaillances d'entreprises par cause en 2010

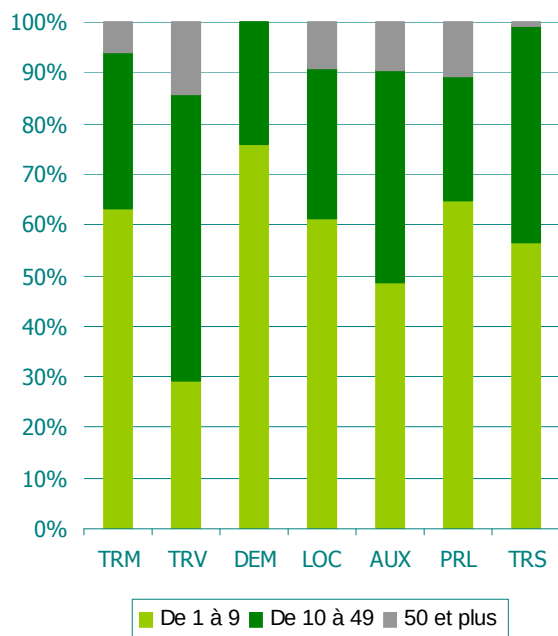
	Sans salarié	Avec salariés	ND	Total
Liquidation judiciaire	26%	46%	0%	34%
Redressement judiciaire	5%	16%	0%	10%

Les défaillances sont, pour une large part, dues à des liquidations judiciaires : cause qui représente plus de 45% dans les liquidations des établissements avec salariés.

Source : COFACE Données ajustées au champ conventionnel



Répartition des établissements par secteur et classe de taille



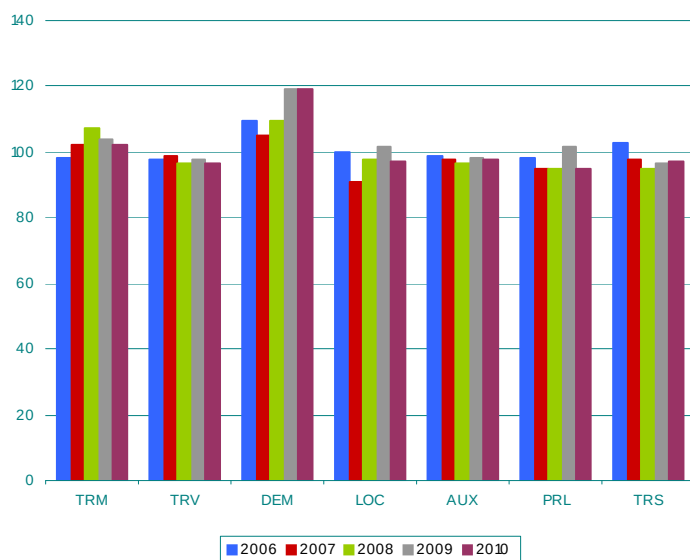
La branche professionnelle est caractérisée par des établissements de petite taille : au total, 58% des établissements de la Branche, tous secteurs d'activités confondus, ont moins de 10 salariés.

Cependant la structure des établissements, au regard de leurs effectifs, varie en fonction des secteurs d'activités :

- les secteurs du TRM, de la LOC, des PRL et des TRS ont entre 60 et 65 % de leurs établissements avec moins de 10 salariés,
- le secteur du DEM est encore plus marqué par ces petites structures : 75% des établissements du DEM ont moins de 10 salariés.
- A l'inverse, le secteur du TRV est lui fortement marqué par des établissements de taille supérieure : environ 55% des établissements de ce secteur ont entre 10 et 49 salariés et 15% ont plus de 50 salariés.
- Le secteur sanitaire se répartit presque à 50%, entre des établissements de - de 10 salariés et des établissements de + 50 salariés

Source : Pôle emploi (Champ UNEDIC)
Données ajustées au champ conventionnel

Évolution du nombre d'établissements avec salariés par secteur sur 5 ans (indice base 100 au 31.12.2005)



Les évolutions que l'on constate concernant le nombre d'établissements, varient selon les secteurs d'activités de la branche.

Après avoir connu une augmentation régulière du nombre de ses établissements, le secteur du transport de marchandises connaît depuis 2 ans une diminution de celui-ci (- 5 points sur cette période).

A l'inverse, le secteur du déménagement connaît depuis 4 ans une forte progression du nombre de ses établissements avec salariés (+ 9 points).

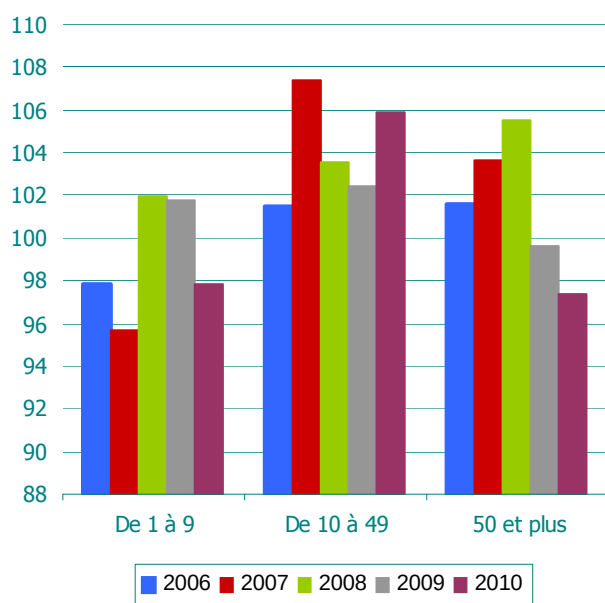
Après une augmentation régulière entre 2007 et 2009, le secteur de la location (LOC) voit diminuer le nombre de ses établissements avec salariés : rappelons que c'est le seul secteur de la branche qui a vu le nombre de ses défaillances augmenter sur la même période (cf. paragraphe « défaillances »).

Les autres secteurs restent relativement stables dans l'évolution du nombre de leurs établissements.

Source : Pôle emploi (Champ UNEDIC) - Données ajustées au champ conventionnel
Résultats définitifs jusqu'au 31 décembre 2009 et semi-définitifs au 31 décembre 2010



Évolution du nombre d'établissements par taille sur 5 ans (indice base 100 en 2005)



Les évolutions du nombre d'établissements au cours des 5 dernières années sont très variables selon la taille considérée.

En effet, le nombre d'établissements dont les effectifs sont inférieurs à 10 salariés a eu tendance à diminuer entre 2006 et 2007 puis ce nombre d'établissements a de nouveau augmenté (2008 et 2009) pour enfin connaître une décroissance importante (-4 points) au cours du dernier exercice.

Cela s'est fait au profit des établissements de taille supérieure.

En effet, à l'inverse, le nombre d'établissements de taille intermédiaire (entre 10 et 49 salariés), après avoir été relativement stable au cours de ces dernières années voit son nombre fortement augmenter (+4 points) sur l'année 2010.

Les établissements de taille supérieure (+50 salariés) voit leur nombre en diminution constante depuis les 3 derniers exercices : - 6 points au cours de l'année 2009 et - 3 points au cours de 2010.

Source : Pôle emploi (Champ UNEDIC)

Données ajustées au champ conventionnel

Résultats définitifs jusqu'au 31 décembre 2009 et semi-définitifs au 31 décembre 2010

Répartition des établissements par département

Département	31/12/2010	%
21	324	34%
58	111	12%
71	308	33%
89	198	21%
TOTAL	942	100%

La répartition par département des établissements de la Bourgogne est stable d'un exercice à l'autre.

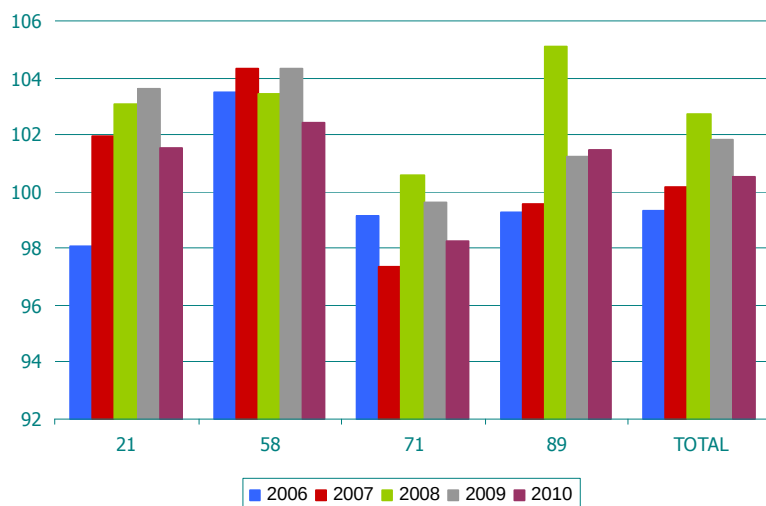
Les deux départements qui concentrent une grande partie des établissements sont la Côte d'Or (34%) et la Saône et Loire (33%), puis vient le département de l'Yonne (21%) et enfin la Nièvre avec seulement 12% des établissements.

Source : Pôle emploi (Champ UNEDIC)

Données ajustées au champ conventionnel nouvel ajustement



Evolution du nombre d'établissements par département sur cinq ans (base 100 en 2005)

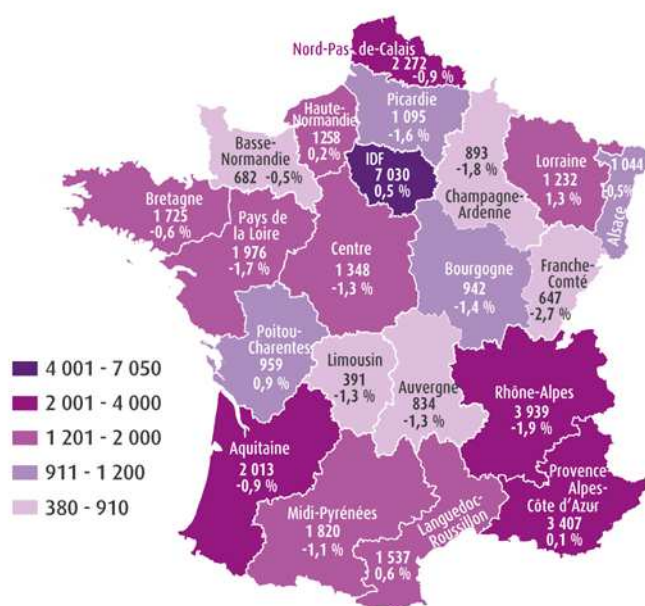


Si pour l'ensemble de la région, le nombre d'établissements a diminué depuis 2008, il n'en est pas toujours de même selon les départements.

En effet, les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre voient le nombre de leurs établissements décroître depuis 2010, après une période d'augmentation (particulièrement remarquable pour la Côte d'Or). La Saône et Loire connaît également une chute du nombre de ses établissements depuis 2008.

Seul le département de l'Yonne voit le nombre de ses établissements augmenter progressivement.

Répartition des établissements par région en 2010 et taux d'évolution du nombre d'établissements



Source : Pôle emploi (champ UNEDIC)
Données ajustées au champ conventionnel
Résultats définitifs jusqu'au 31 décembre 2009
et semi-définitifs au 31 décembre 2010

La branche professionnelle compte 37 043 établissements en France, la Bourgogne concentre donc 2,5 % de ces établissements.

En comparaison des autres régions, la Bourgogne fait partie de celles qui ont une baisse relativement significative du nombre de leurs établissements, bien que certaines autres régions affichent des baisses encore plus importantes.

2



Les effectifs salariés



Effectifs



Nombre de salariés au 31 décembre 2010

16 697

Evolution sur 5 ans (indice base 100 au 31.12.2005)



Après une croissance régulière de ses effectifs entre 2005 et 2008, la branche professionnelle a vu ses effectifs décroître de 2,9% au cours de l'année 2009.

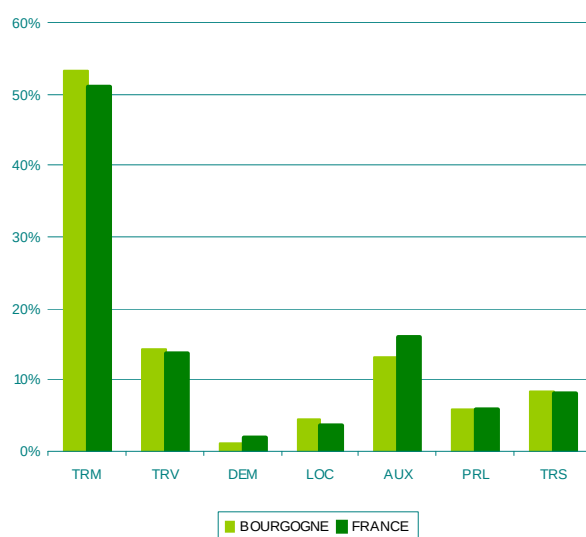
Cependant, malgré une conjoncture relativement peu favorable en 2010, on constate que la branche professionnelle, tous secteurs d'activités confondus, a, de nouveau, augmenté ses effectifs de 1,7 % au cours de l'année 2010.

Source : Pôle Emploi (Champ UNEDIC)

Données ajustées au champ conventionnel

Résultats définitifs jusqu'au 31 décembre 2009 et semi-définitifs au 31 décembre 2010

Répartition des effectifs par secteur d'activité



Ce schéma montre que globalement, la répartition régionale des effectifs de la branche est similaire à la répartition des effectifs relevée au niveau national.

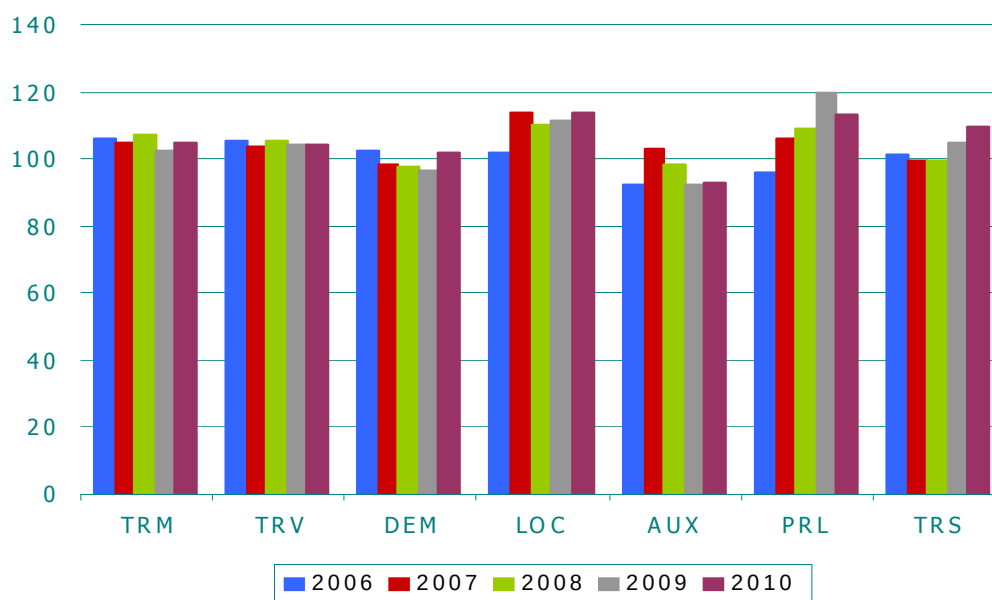
Le secteur du transport routier de marchandises (TRM) regroupe 56% des établissements de la branche mais également le plus grand nombre de salariés : 53%. La proportion des salariés du transport routier de marchandises en Bourgogne est d'ailleurs plus importante que la proportion de ces mêmes salariés au plan national.

Dans la répartition des effectifs, vient ensuite le secteur du transport routier de voyageurs qui regroupe 14% des salariés de la branche (pourcentage identique au plan national), puis, vient en 3^{ème} position, le secteur des auxiliaires de transport (AUX) qui comptabilise 13% des effectifs, part un peu moins importante qu'au plan national (16%).

Source : Pôle emploi (Champ UNEDIC) Données ajustées au champ conventionnel



Evolution sur 5 ans des effectifs salariés par secteur (indice base 100 en 2005)



Source : Pôle emploi (Champ UNEDIC)

Données ajustées au champ conventionnel

Résultats définitifs jusqu'au 31 décembre 2009 et semi-définitifs au 31 décembre 2010

Nous avons vu précédemment que la branche professionnelle a connu en 2010 une augmentation de ses effectifs (+1,7%), après une forte baisse en 2009.

Cependant, en fonction des secteurs d'activités, les effectifs connaissent des évolutions différentes :

Le transport routier de marchandises, qui représente plus de la moitié des effectifs de la branche, voit ses effectifs croître au cours de 2010 de 2,3% après qu'ils aient chuté au cours de l'année 2009 de 4,7%.

Pour le TRV, les effectifs se sont stabilisés en 2010, après une petite baisse (-0,8%) constatée en 2009.

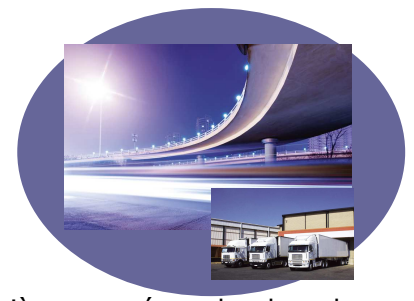
Le secteur du Déménagement, après avoir été en diminution constante entre 2007 et 2009, connaît en 2010 une augmentation significative : 5,6% même si en valeur absolue, cela ne représente qu'un faible chiffre.

Le secteur de la location connaît une progression constante presque tout au long de la période étudiée: + 14 points en 5 ans.

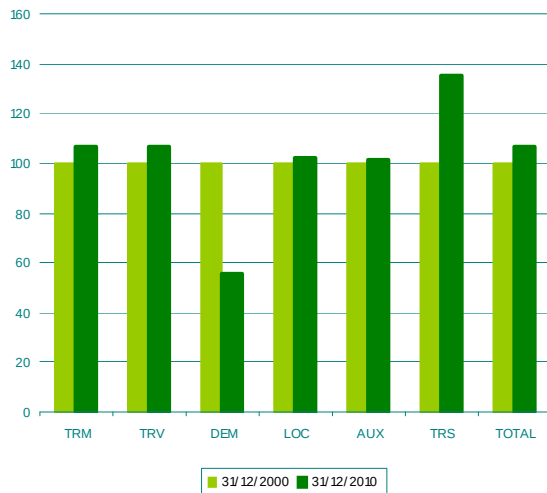
Le secteur des auxiliaires est relativement stable dans ces effectifs au cours de la période.

Les prestataires logistiques ont une progression très forte tout au long de la période (+ 19 points entre 2006 et 2009) même si, en raison de la conjoncture économique défavorable, ils ont perdu au cours de l'année 2010, 5,3% de leurs effectifs.

Enfin, le secteur du transport sanitaire a vu ses effectifs progresser de + de 10% au cours de ces 2 dernières années (4,5% au cours de 2010).



Comparaison à 10 ans des effectifs salariés par secteur



Source : Pôle emploi (Champ UNEDIC)
Données ajustées au champ conventionnel

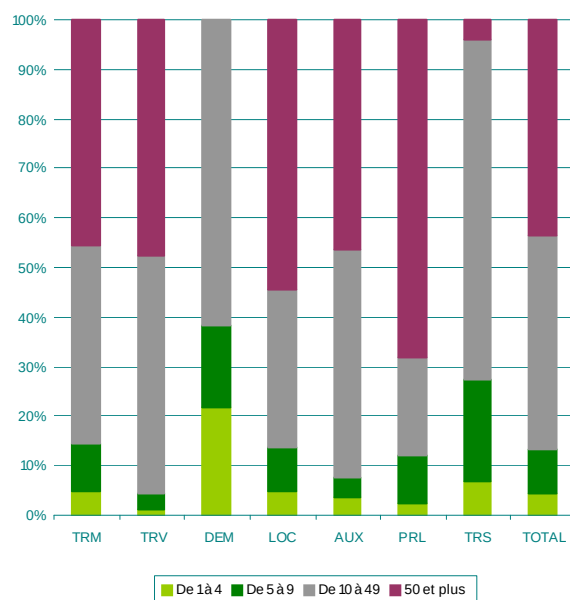
Sur les 10 dernières années, la branche professionnelle a vu ses effectifs augmenter de 7%.

Cette augmentation correspond également à celle constatée pour les secteurs du transport de marchandises et du transport de voyageurs.

On remarque une augmentation encore plus importante des effectifs dans le secteur du transport sanitaire : près de 35% d'augmentation en 10 ans.

Même si le secteur du déménagement semble connaître durant la même période une diminution de ses effectifs, ceci est à relativiser compte tenu du faible nombre en valeur absolue que cela représente.

Répartition des effectifs par secteur et classe de taille d'établissement



Source : Pôle emploi (Champ UNEDIC)
Données ajustées au champ conventionnel

Si globalement 13% des effectifs de la branche professionnelle sont concentrés sur des établissements de moins de 10 salariés (4% sont dans des structures de -5 salariés), il n'en est pas de même pour l'ensemble des activités.

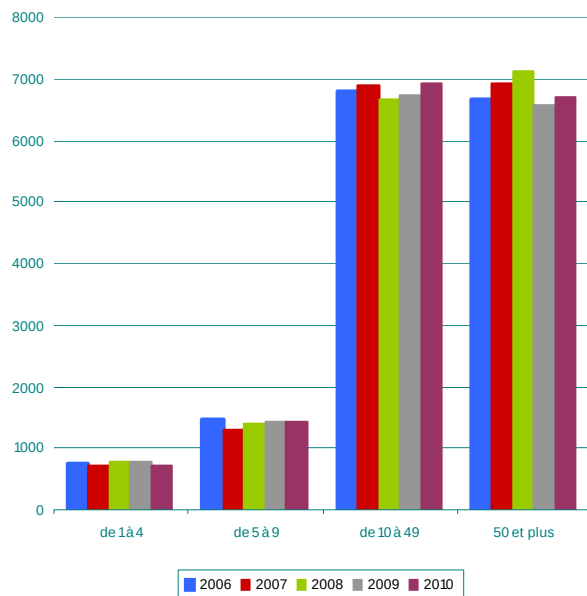
Le secteur du transport de marchandises (TRM) a une répartition de ses salariés par taille d'établissements similaires à celle de l'ensemble de la branche professionnelle : 15% des salariés sont dans des établissements de - 10 salariés, les 85% restant se répartissant entre 40 et 45% dans les autres structures.

Cette répartition est également vraie pour le secteur de la location (LOC), le secteur des auxiliaires (AUX) et celui des prestataires logistiques (PRL) bien que ce dernier concentre plus de salariés dans les grosses structures (68% des salariés sont dans des établissements de +50 salariés).

Le secteur du déménagement (DEM) est à l'inverse caractérisé par des petites structures : 38% des salariés sont dans des établissements de - 10 salariés, parmi eux 22% sont dans des établissements de - 4 salariés et une très grande majorité (62%) sont dans des établissements de - 50 salariés : la réalité montre d'ailleurs que pour cette tranche de répartition, on a plus affaire à des entreprises entre 10 et 20 salariés. On retrouve également une répartition similaire pour le secteur du transport sanitaire, où la part des salariés au sein d'établissements de - 10 salariés est importante : 28%. Pour ce secteur, comme pour celui du déménagement, 69% des autres salariés sont dans des structures de taille intermédiaire (10 à 49 salariés).



Répartition des effectifs par taille sur 5 ans



Source : Pôle emploi (Champ UNEDIC)
Données ajustées au champ conventionnel

Pour l'ensemble de la branche professionnelle, on constate que les effectifs ont augmenté durant les 5 dernières années au sein des établissements de taille supérieure à 10 salariés :

- Les établissements de 10 à 49 salariés ont vu leurs effectifs s'accroître globalement sur cette période de +7% même s'il y a eu une légère baisse de -3.4% en 2007.
- Les établissements de taille supérieure à 50 salariés ont connu une forte augmentation des effectifs salariés (+10.4%) jusqu'en 2008, avant de voir ses effectifs chuter de 7.9%. Au cours de l'année 2010, ces établissements de + 50 salariés ont de nouveau une progression des effectifs pour retrouver le niveau de 2006.
- Les très petites structures perdent des effectifs au cours de cette période (-10,6% entre 2008 et 2010).

Répartition des salariés par département

Département	31/12/2010	%
21	5 548	33%
58	1 742	10%
71	6 559	39%
89	2 847	17%
TOTAL	16 697	100%

Source : Pôle emploi (Champ UNEDIC)
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

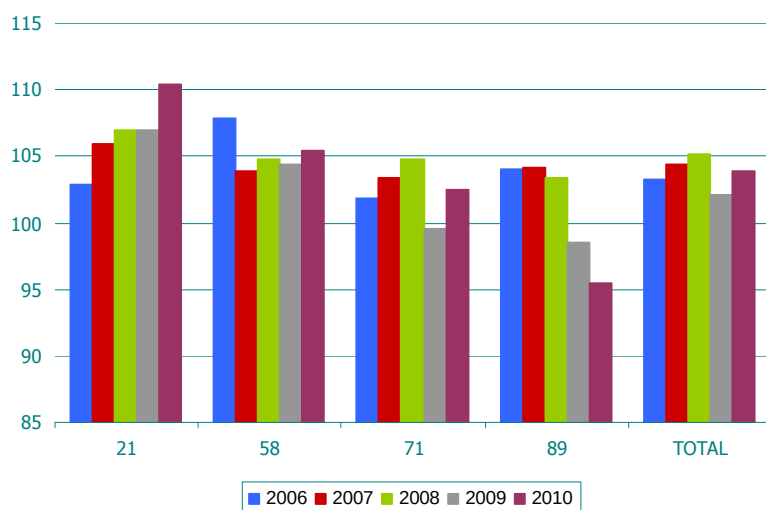
La répartition des effectifs par département met en évidence la prépondérance de deux départements : la Côte d'Or (33% des salariés) et la Saône et Loire (39% des salariés).

Ce qui est par ailleurs conforme à la répartition des établissements par département, même si la Côte d'Or comptabilise 34% des établissements contre 33% pour la Saône et Loire : Ceci vient du fait que la Saône et Loire regroupe des établissements de taille importante et à donc une densité de salariés plus importante que la Côte d'Or.

Le département de l'Yonne concentre 18% des effectifs de la branche avec 21% des établissements. La Nièvre, quant à elle, regroupe 10% des effectifs sur 12% des établissements.



Evolution des effectifs par département sur cinq ans (base 100 en 2005)



Source : Pole emploi (Champ UNEDIC)
Données ajustées au champ conventionnel

On peut expliquer cela, en partie, par des difficultés rencontrées dans le secteur automobile et ses sous-traitants, qui ont eu un impact sur le transport. Il y a pu avoir un report d'une partie des salariés de l'Yonne sur le département proche de la Côte d'or.

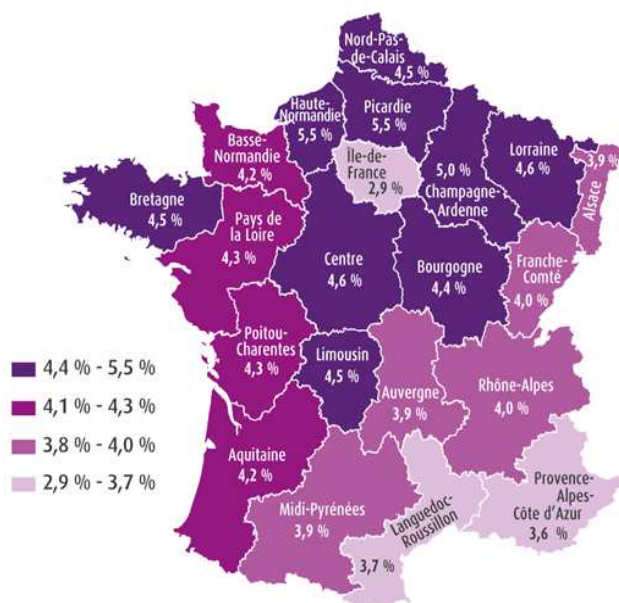
La Nièvre est relativement stable dans l'évolution de ses salariés au cours de cette période.

L'évolution sur 5 ans des effectifs de la branche montre des disparités selon les départements :

Le département de la Côte d'Or a connu durant cette période une augmentation quasi régulière des effectifs dans la branche professionnelle : +10,3% en 5 ans et + 3% sur l'année 2010. A noter que ce département, comme celui de la Saône et Loire concentre les plus gros établissements de la branche et que les salariés de ces établissements ne sont pas obligatoirement tous basés dans ces départements.

A l'inverse, le département de l'Yonne connaît, depuis 5 ans, une diminution des effectifs dans la branche professionnelle, qui s'est accélérée les 3 dernières années : au total - 8,3% entre le 1.1.2008 et 1.1.2011

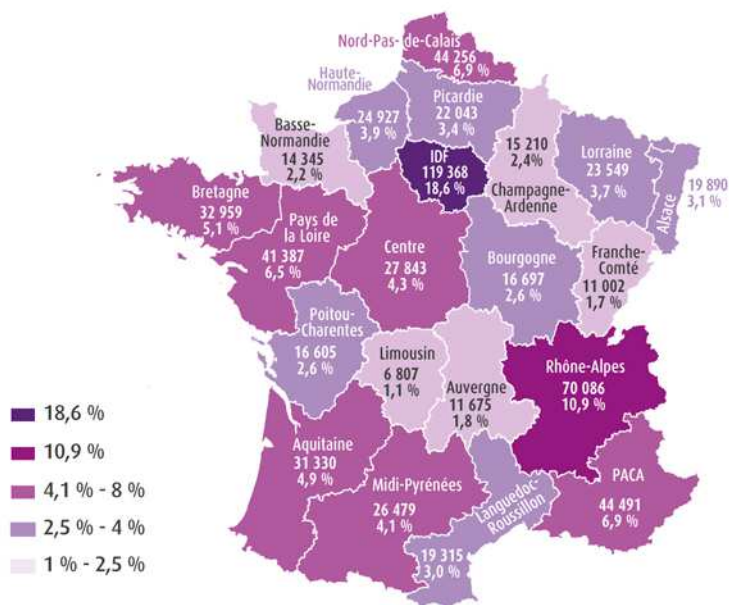
Part de l'emploi salarié régional de la branche conventionnelle par rapport à l'emploi total de la région



Source : Pôle emploi (champ UNEDIC)
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement
Résultats semi-définitifs au 31 décembre 2010

La région Bourgogne fait partie des régions où la part de l'emploi salarié de la branche professionnelle par rapport à l'emploi total régional est la plus importante : ces emplois représentent 4,4% du total des emplois.

Répartition de l'emploi salarié de la branche conventionnelle par région en 2010



Source : Pôle emploi (champ UNEDIC)
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement
Résultats semi-définitifs au 31 décembre 2010



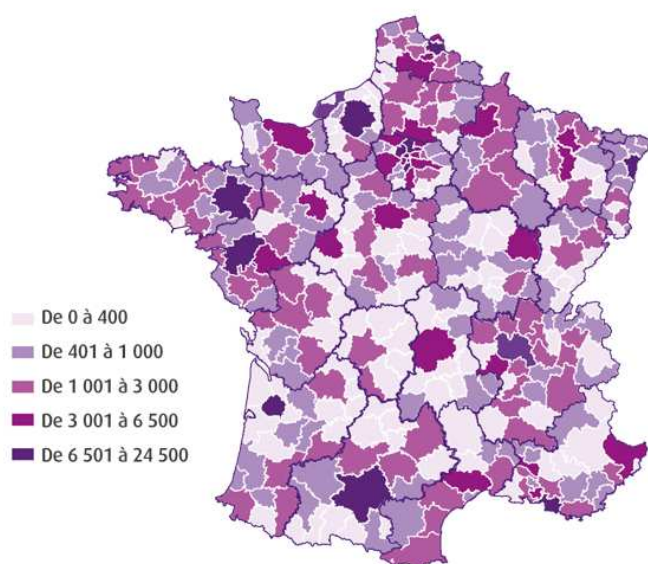
Les emplois salariés de la branche professionnelle en Bourgogne représentent 2,6% du total des emplois de la branche professionnelle, ce qui place la Bourgogne en 14^{ème} place, à égalité avec la région Poitou-Charentes.

Répartition de l'emploi salarié de la branche conventionnelle par zone d'emploi en 2010

Selon 18 zones d'emploi définies en Bourgogne :



Marchandises (TRM, DEM, LOC, AUX et PRL)



Données ajustées au champ conventionnel
Résultats définitifs jusqu'au 31 décembre 2009 et semi-définitifs
au 31 décembre 2010

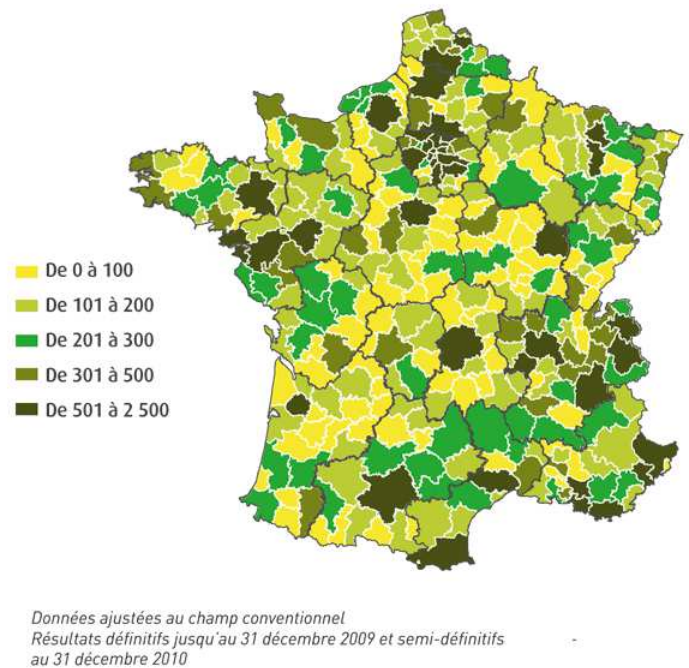
Zone	MARCHANDISES	
Mâcon	6,2%	799
Dijon	27,7%	3 573
Auxerre	6,3%	805
Nevers	3,9%	505
Chalon-sur-Saône	18,0%	2 327
Châtillon-sur-Seine	0,5%	68
Sens	4,9%	634
Montbard	0,9%	125
Avallon	2,1%	274
Cosne-sur-Loire	3,6%	463
Autun	2,7%	351
Joigny	1,7%	214
Decize	1,2%	154
Le Creusot	0,5%	62
Beaune	5,6%	722
Montceau-les-Mines	2,2%	285
Digoin	4,3%	564
Louhans	7,7%	992
TOTAL	100,0%	12 917
Source : UNEDIC		

Plus de 45% des effectifs en transport de marchandises sont concentrés sur les zones d'emploi de Dijon et Chalon-sur-Saône. Notons quand même une forte concentration des effectifs du transport de marchandises de la branche professionnelle sur le bassin du Louhannais, puis viennent ensuite les zones d'Auxerre et de Macon.



Voyageurs

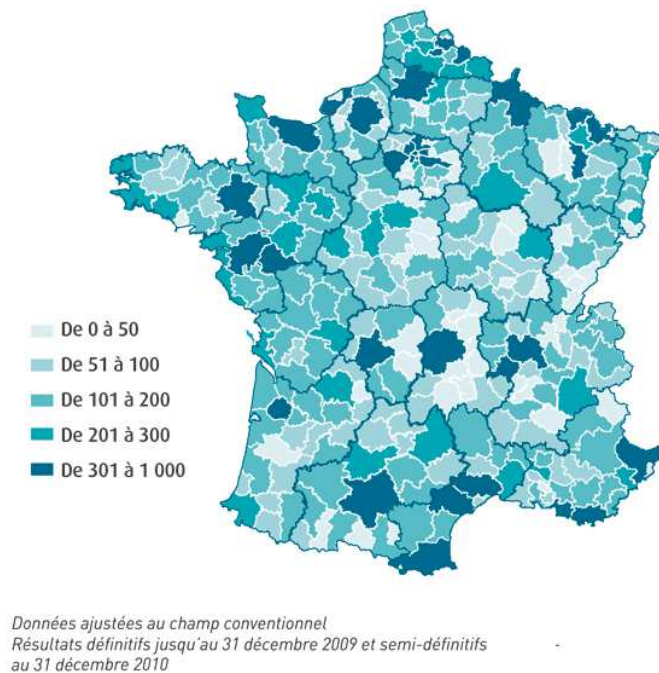
Zone	VOYAGEURS	
Mâcon	6,0%	144
Dijon	24,8%	592
Auxerre	13,3%	318
Nevers	10,8%	259
Chalon-sur-Saône	11,0%	262
Châtillon-sur-Seine	1,3%	32
Sens	5,5%	130
Montbard	2,2%	50
Avallon	2,8%	68
Cosne-sur-Loire	1,2%	29
Autun	2,1%	51
Joigny	1,9%	47
Decize	2,8%	66
Le Creusot	2,1%	51
Beaune	1,8%	42
Montceau-les-Mines	3,6%	86
Digoin	6,2%	148
Louhans	0,6%	15
TOTAL	100,0%	2 390



- Près d'un quart des effectifs salariés sont concentrés sur le bassin de Dijon
- La zone d'emploi d'Auxerre comptabilise 13,3% des effectifs salariés en transport de voyageurs
- Les bassins de Chalon / Saône et de Nevers regroupent chacun d'eux environ 11% des emplois
- Les zones d'emploi du Sud Bourgogne (Digoin et Macon) regroupent environ chacune d'elles 5 à 6 % des salariés du transport de voyageurs, dans les mêmes proportions que la zone de Sens



Transport sanitaire



Zone		TRS	
2610	Mâcon	5,0%	69
2612	Dijon	15,6%	217
2613	Auxerre	12,4%	172
2615	Nevers	10,5%	146
2641	Chalon-sur-Saône	5,2%	72
2643	Châtillon-sur-Seine	1,5%	20
2644	Sens	5,3%	73
2651	Montbard	2,6%	36
2652	Avallon	5,3%	73
2654	Cosne-sur-Loire	4,7%	65
2656	Autun	4,4%	61
2660	Joigny	2,8%	39
2662	Decize	4,0%	55
2664	Le Creusot	2,5%	35
2666	Beaune	5,2%	72
2672	Montceau-les-Mines	3,7%	52
2680	Digoin	8,2%	114
2695	Louhans	1,1%	17
TOTAL		100,0%	1 388

La répartition des salariés du secteur sanitaire, en fonction des zones d'emploi, montre des similitudes avec celle des salariés du transport de voyageurs. Ces deux secteurs concernent le transport de personnes et sont naturellement plus marqués dans les zones géographiques plus rurales :

- Une concentration importante, mais avec cependant un taux plus faible, dans la zone de Dijon
- 12,4% des effectifs sur le secteur d'Auxerre
- 10,5% sur le bassin de Nevers
- 8,2 % des effectifs sur la zone de Digoin

La concentration de sites hospitaliers sur certaines zones géographiques entraîne des besoins plus importants en transports sanitaires.



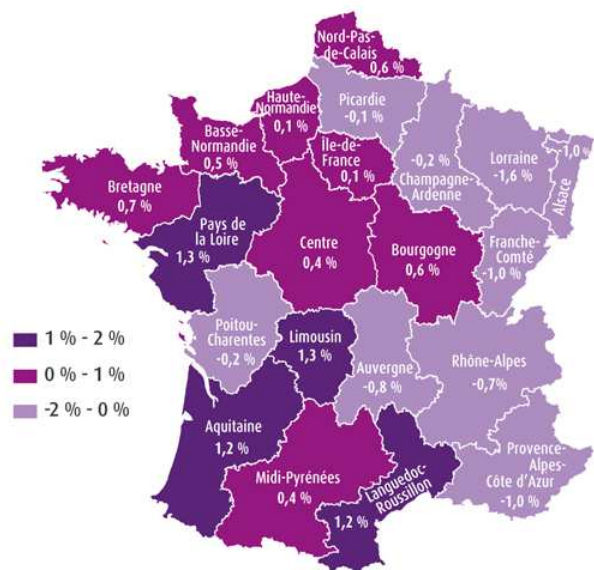
Croissance régionale moyenne des effectifs depuis 2005

Pour l'ensemble de la branche professionnelle, le taux de croissance moyen des effectifs a été depuis 2005 de 0,8% par an.

Marchandises (TRM, DEM, AUX, LOC, PRL)

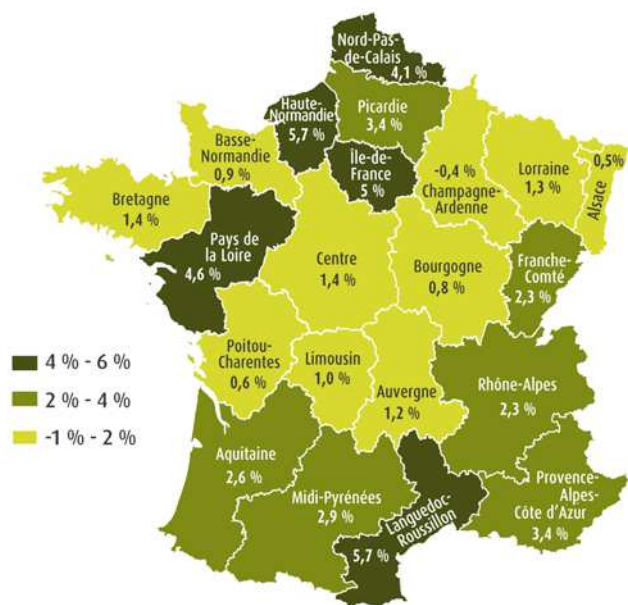
Le taux de croissance moyen des effectifs du transport de marchandises (qui regroupe les secteurs du TRM, du déménagement, des auxiliaires, de la location et des prestataires logistiques) est de +0,6% par an sur les 5 dernières années, ce qui place la Bourgogne en 6^{ème} position.

Globalement sur cette période de 5 ans, la région Bourgogne n'a pas perdu d'effectifs en transport de marchandises et à même eu une croissance positive.



Source : Pôle emploi (champ UNEDIC)
Données ajustées au champ conventionnel
Résultats définitifs jusqu'au 31 décembre 2009
et semi-définitifs pour 2010

Voyageurs



Le taux de croissance moyen des effectifs du transport de voyageurs est également positif au cours de cette période de 5 ans et représente une augmentation moyenne de 0,8% par an.

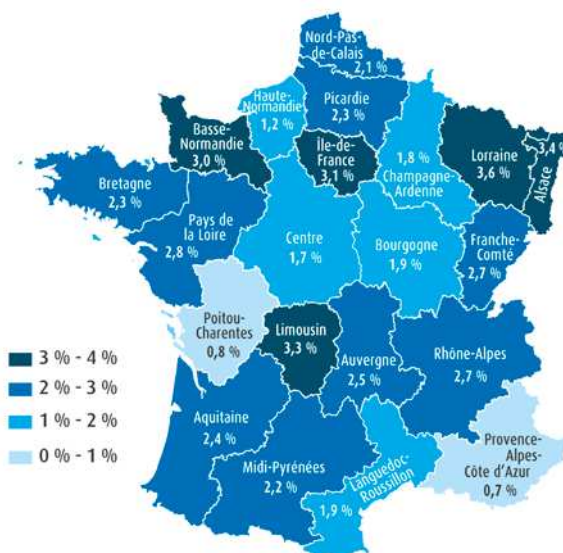
Cependant, la Bourgogne a connu sur cette période, une croissance moyenne des effectifs en transport de voyageurs moins forte que la plupart des autres régions de France. Elle se place en 18^{ème} position de croissance moyenne dans ce secteur, juste devant la région Poitou-Charentes, l'Alsace, et la Champagne Ardenne.

Transport sanitaire

Le transport sanitaire est le secteur de la branche professionnelle qui, au cours des 5 dernières années, a connu la plus forte croissance moyenne de ses effectifs.

C'est d'ailleurs le cas pour une grande majorité des régions en France.

La Bourgogne se positionne en 15^{ème} position de la croissance moyenne des effectifs en transport sanitaire, à égalité avec la région du Languedoc Roussillon.





Répartition des salariés par famille professionnelle

Famille professionnelle	BOURGOGNE	FRANCE
Direction	4%	3%
Gestion	6%	5%
Ventes / Achats	1%	1%
Exploitation	10%	9%
Manutention / Magasinage	10%	9%
Conduite	65%	67%
Maintenance	2%	2%
Interprofessionnel	1%	2%
TOTAL	100%	100%

Source : Enquête Tableau de bord

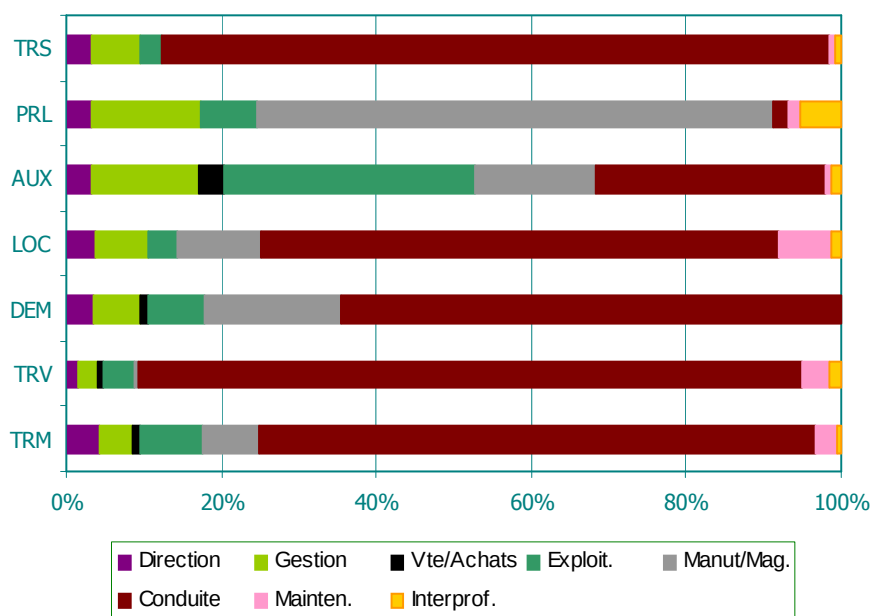
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

Les conducteurs routiers représentent 65% des effectifs de la branche professionnelle.

La proportion des conducteurs en région Bourgogne est légèrement moindre qu'au niveau national, par contre, celle des exploitants et des manutentionnaires est plus forte.

La Bourgogne montre ainsi une activité plus développée dans le stockage et l'organisation de transport qu'au plan national.

Répartition des salariés par famille professionnelle et secteur agrégé d'activité



Source : Enquête Tableau de bord

Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

A l'exception de 2 secteurs d'activités (PRL et AUX), la principale famille professionnelle de la branche est celle des conducteurs routiers : ceux-ci représentent 65% du total des salariés de la branche.

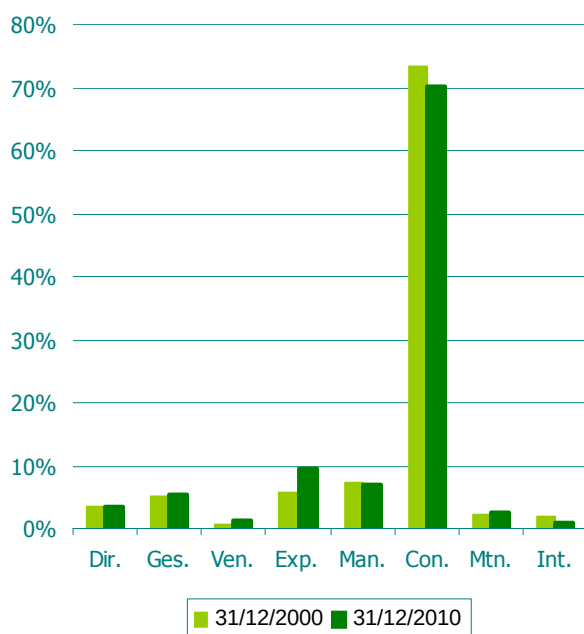
Le secteur des prestataires logistiques (PRL), a pour activité essentielle le stockage et la manutention d'où une présence très importante de cette famille dans ce secteur (66% des salariés du secteur PRL).

Le secteur des auxiliaires de transports, dont l'activité est essentiellement de l'organisation de transport, a, quant à lui, une part très importante de la famille exploitation (32% du total de ses salariés).

Les postes de gestion sont également plus représentés dans ces secteurs de PRL et AUX (14% de salariés de cette famille dans chacun de ces secteurs).



Comparaison à 10 ans des effectifs par famille professionnelle



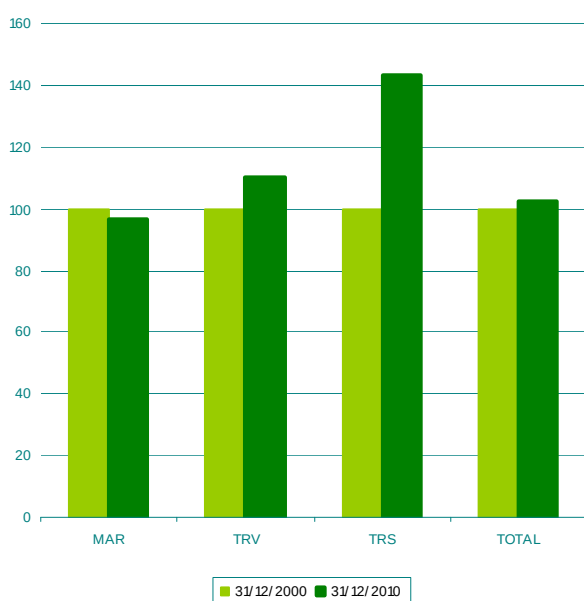
Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Si l'on regarde l'évolution des familles professionnelles sur les dix dernières années, on s'aperçoit que parmi les trois familles représentatives de la branche (exploitation, conduite et manutention), la proportion des conducteurs par rapport à l'ensemble des effectifs de la branche professionnelle est en diminution de 3% (cette proportion est passée de 73% en date du 31.12.2000 à 70% au 31.12.2010) sur cette période au profit d'une autre famille : la famille « exploitation » qui, elle, a vu sa proportion dans la branche professionnelle augmenter du même taux : cette famille représentait 6% des effectifs totaux au 31.12.2000 contre 9% au 31.12.2010.

La famille « manutention » n'a pas connu de grande modification de la proportion de ses effectifs par rapport à l'ensemble de la branche, au cours de cette période.

Les autres familles professionnelles n'ont pas beaucoup évolué en termes de représentativité dans la branche professionnelle.

Comparaison sur 10 ans du nombre des conducteurs par activité (indice base 100 au 31.12.2000)



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

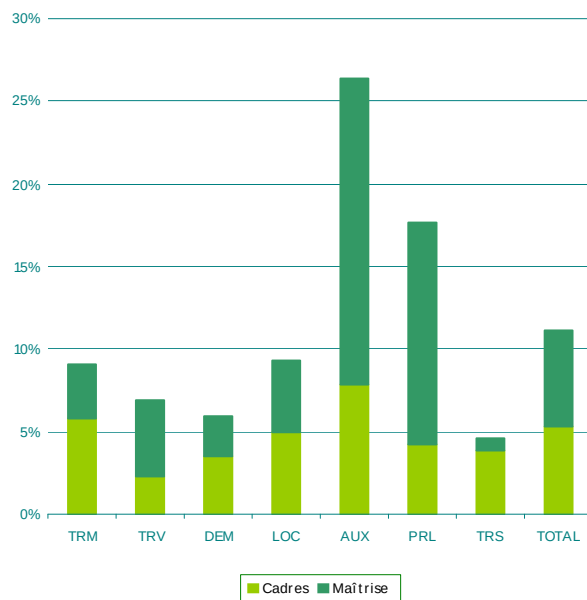
Si l'on compare l'évolution des effectifs au cours des 10 dernières années, on remarque que l'augmentation la plus importante du nombre de conducteurs dans la branche professionnelle s'est produite dans le secteur du transport sanitaire, avec une progression de plus de 43% au cours de ces dix dernières années.

Le secteur du transport de voyageurs a également vu le nombre de ses conducteurs augmenter sur cette période mais dans une moindre mesure : environ 10 % au total sur l'ensemble de la période.

En ce qui concerne les activités liées aux transports de marchandises (TRM, DEM, AUX, LOC et PRL confondus) les effectifs des conducteurs routiers ont diminué de 3% au cours de cette même période, ce qui, compte tenu du poids de ces secteurs en termes d'effectifs, impacte de manière importante l'évolution globale des effectifs de la branche professionnelle : celle-ci n'a été que de 3% au total.



Répartition des salariés par secteur et par catégorie professionnelle(CSP) en 2010



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

Seules les CSP « cadres » et « agents de maîtrise » ont été mis en évidence dans ce graphique.

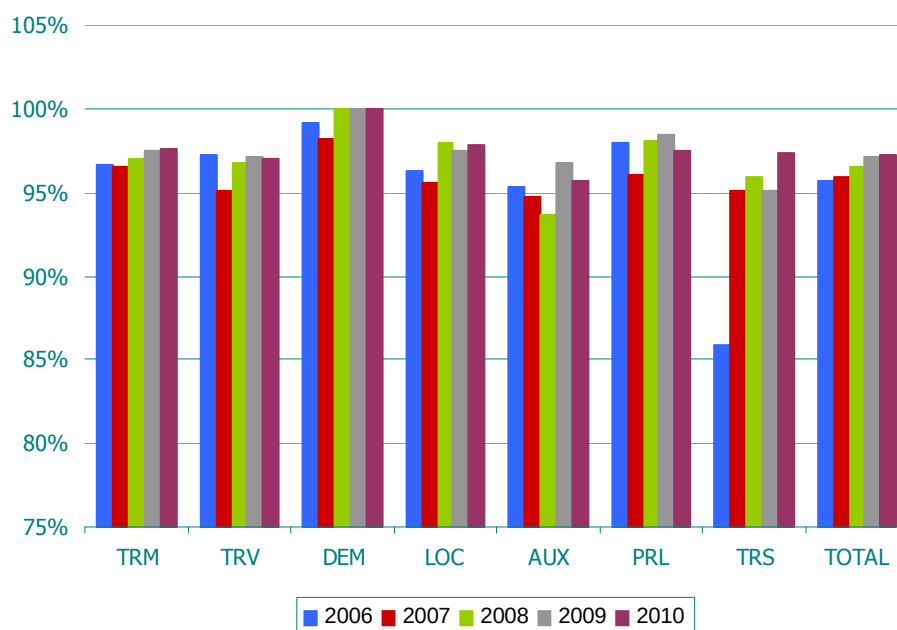
Par conséquent, la CSP « employé/ouvrier » peut être déduite de ce graphique.

Rappelons que les conducteurs routiers, ainsi que les manutentionnaires, largement majoritaires en termes d'effectifs, sont répertoriés dans cette dernière catégorie « ouvrier ».

C'est dans le secteur des auxiliaires de transport, dont l'activité est pour une large part, comme dit précédemment, de l'organisation de transports, que l'on retrouve la part la plus importante des CSP cadres (8%) et maîtrise (19%). La CSP « maîtrise » représente également une part importante dans le secteur des prestataires logistiques (PRL). Pour les autres secteurs, ces CSP ne dépassent pas les 6%, plus de 90% de leurs salariés étant dans le CSP « ouvrier/employé ».

Pour l'ensemble de la branche professionnelle, les cadres représentent 5%, les maîtrises 6% et les ouvriers, très largement majoritaires représentent 89%.

Evolution sur 5 ans de la part des salariés en contrat à durée indéterminée (CDI) par secteur

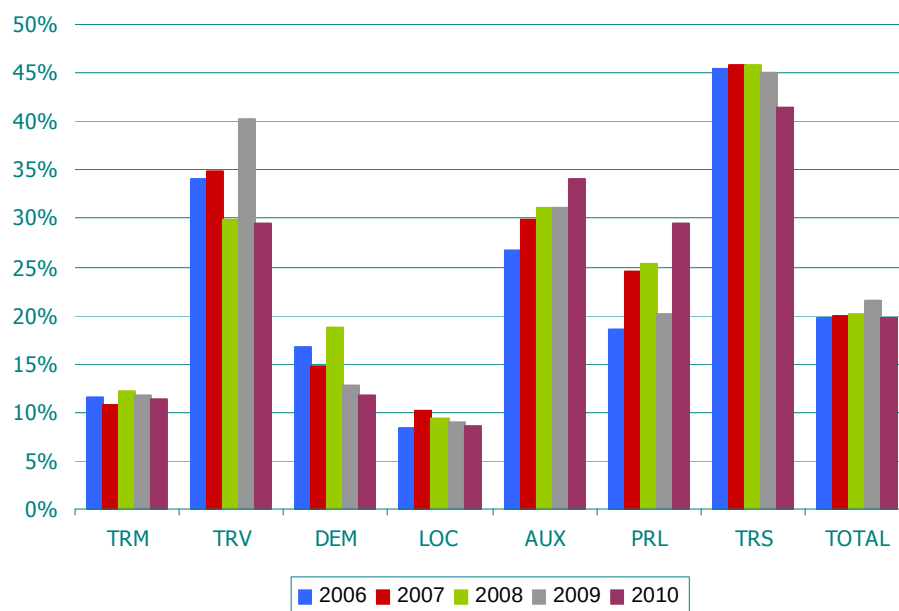


Les salariés de la branche professionnelle sont, pour presque la totalité des salariés, en contrat à durée indéterminée : 97% des salariés avec peu d'évolution, quelque soit le secteur, au cours des dernières années.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel



Evolution de la part des femmes dans l'effectif total et par secteur sur 5 ans



Tous secteurs d'activités confondus, les femmes représentent 21% des salariés de la branche en Bourgogne. Elles ne sont cependant pas représentées de la même manière selon les secteurs professionnels. Cette proportion n'a pas évolué au cours des 5 derniers exercices.

Le secteur le plus féminisé est le secteur du transport sanitaire avec 41% de femmes dans ses effectifs. Cependant, cette part des femmes dans ce secteur a tendance à légèrement diminuer sur les 5 derniers exercices : on est passé de 45

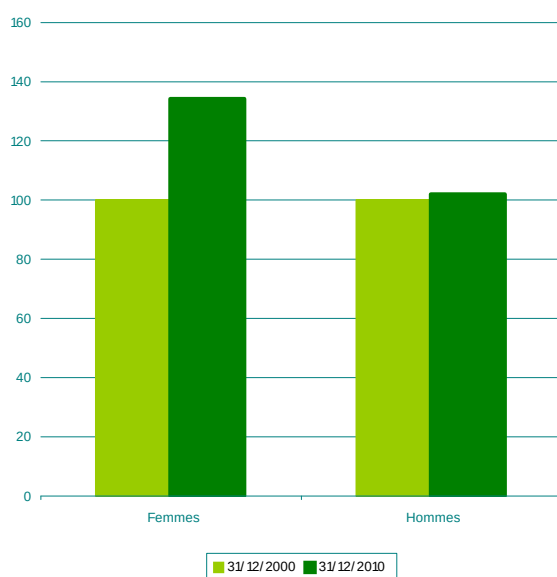
à 41% entre 2006 et 2010, et ceci s'explique, en partie par le fait que l'on a noté dans ce secteur d'activité une augmentation de congés d'éducation parentale.

Viennent ensuite les secteurs du transport de voyageurs dont 29% des effectifs sont des femmes mais dont la part, là aussi, est en diminution au cours des derniers exercices, puis des auxiliaires et des prestataires logistiques avec respectivement : 34% et 30% de femmes dans leurs effectifs au 1.1.2011.

Contrairement aux autres secteurs de la branche, ces secteurs (auxiliaires et prestataires logistiques) ont vu la part des femmes dans leurs effectifs augmenter depuis les 5 dernières années.

Source : Enquête Tableau de bord - Données ajustées au champ conventionnel

Comparaison à 10 ans des effectifs hommes / femmes (base 100 en 2000)



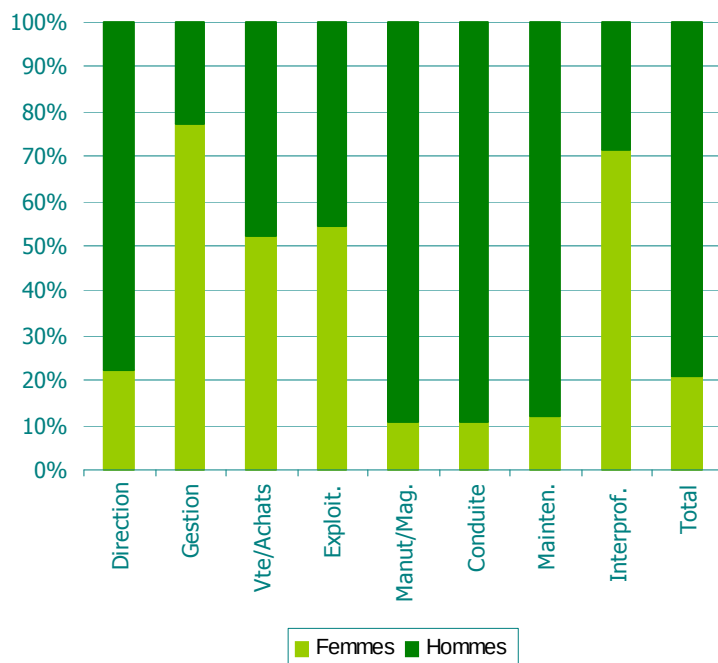
Même si la part des femmes sur l'effectif total de la branche professionnelle n'a pas beaucoup évolué et représente toujours entre 19 et 20% des effectifs, on constate que, sur les 10 dernières années, les effectifs féminins ont augmenté de manière bien plus importante que les effectifs masculins : en 10 ans, les effectifs des femmes ont progressé de 34% alors que dans le même temps les effectifs des hommes n'ont progressé que de 2%.

L'ensemble des effectifs a, quant à lui, progressé de 7% au cours de la même période.

Source : Enquête Tableau de bord - Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement



Répartition des effectifs par sexe et famille professionnelle

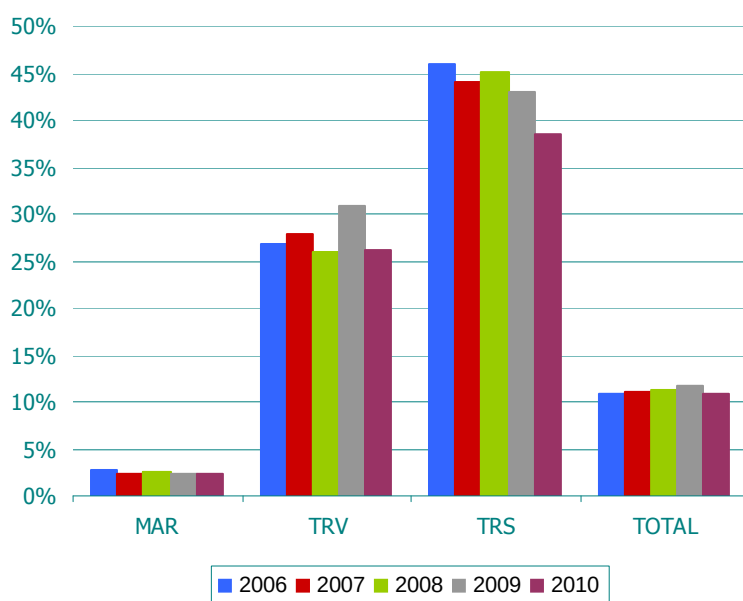


Lorsque l'on regarde où se trouve les effectifs féminins, au regard des familles professionnelles, on constate qu'ils sont le plus importants dans les familles professionnelles de la gestion et de l'interpro. : les femmes représentent respectivement dans ces familles 77 et 71%.

Sur les 3 familles professionnelles spécifiques de la branche, « conduite » « manutention » et « exploitation », c'est dans cette dernière que la part des femmes est la plus importante : dans la famille « exploitation », les femmes représentent 55% (taux plus élevé que pour la famille « vente/achat ») Par contre, pour les 2 autres familles spécifiques de la branche (conduite et manutention) la part des femmes reste très faible et est de 11% pour ces 2 familles.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

Evolution de la part des femmes dans la famille professionnelle conduite (par secteur)



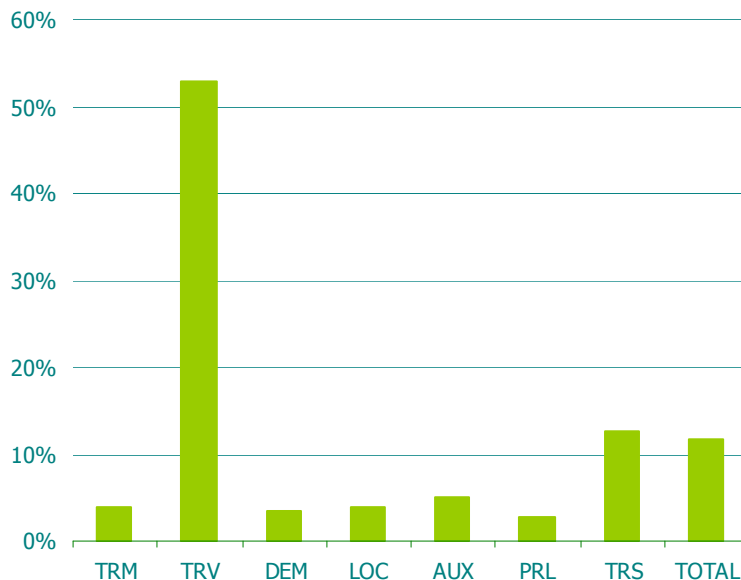
Si la part des femmes dans la famille conduite, tous secteurs d'activité confondus, reste faible (11%), cette proportion varie selon les 3 grandes catégories d'activité (marchandises, voyageurs et sanitaires).

En effet, c'est dans le secteur du transport sanitaire que les femmes conducteurs sont le plus présentes. Au 1.1.2011, elles représentent dans ce secteur 38% du total des effectifs de ce secteur. Cependant on constate que leur part est en constante diminution au cours des 5 derniers exercices : moins 11 points sur la période.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement
Résultats définitifs jusqu'au 31 décembre 2009 et semi-définitifs au 31 décembre 2010



Contrats à temps partiels par secteur d'activité agrégé



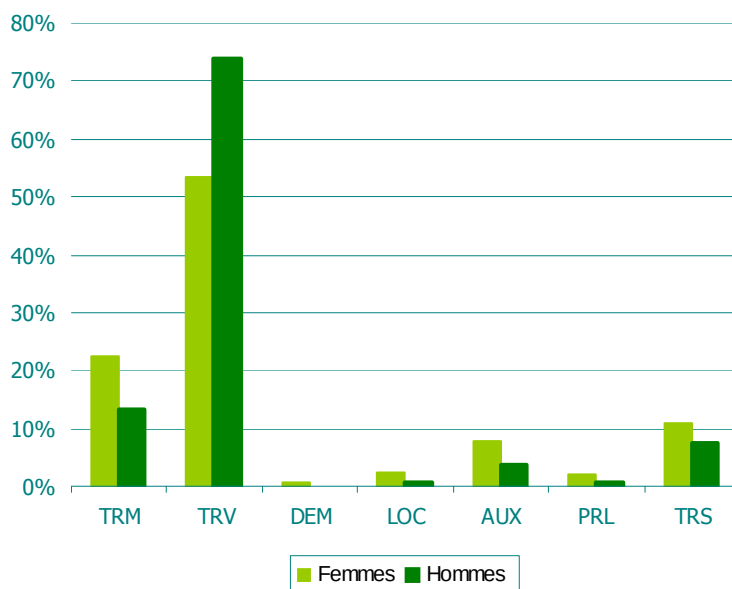
Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

Les contrats dans la branche professionnelle sont pour l'essentiel des contrats à temps plein, seuls 12% des contrats sont à temps partiel.

Le secteur de la branche professionnelle qui emploie le plus de temps partiel est le secteur du transport de voyageurs avec 53% des contrats de ce secteur.

Vient ensuite le secteur du transport sanitaire qui lui emploie 13% de ses salariés en temps partiel.

Part des effectifs à temps partiel selon le sexe par secteur



Ce schéma permet de voir les répartitions des salariés (hommes puis femmes) à temps partiel dans la branche, selon les secteurs d'activités. Les secteurs liés aux transports de personnes étant ceux qui ont le plus de temps partiels, il est normal de retrouver une part importante des effectifs salariés à temps partiel concentrée dans ces secteurs.

Ceci est particulièrement vrai pour le secteur du transport de voyageurs où 74% des hommes salariés à temps partiel dans la branche le sont en TRV mais ce secteur concentre également 54% des femmes à temps partiel de la branche.

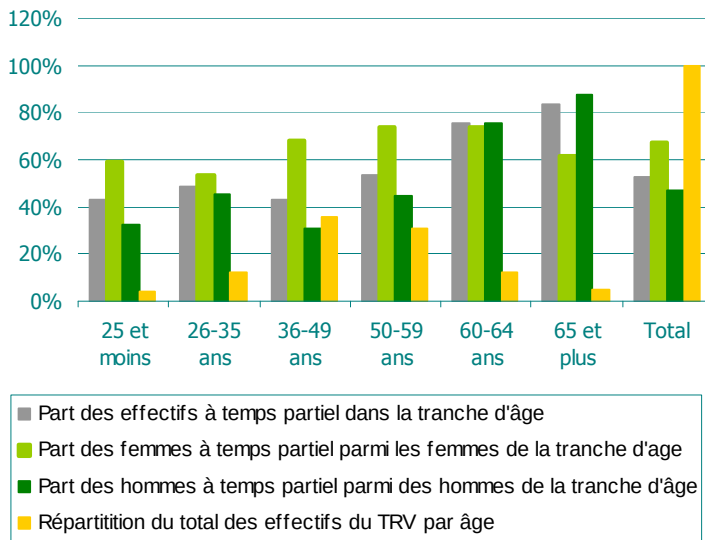
Dans le transport sanitaire, 11% des femmes employées à temps partiel dans la branche le sont dans le secteur du TRS contre 7% pour les hommes employés à temps partiel dans la branche.

Pour le transport de marchandises, ce sont les secteurs du TRM et des AUX qui regroupent le plus de femmes embauchées à temps partiel (respectivement 22% et 8 %).

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement



Part des effectifs à temps partiel dans le TRV par tranche d'âge et selon le sexe



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

Rappelons que les contrats à temps partiel représentent 53% de l'ensemble des contrats de l'activité du transport de voyageurs (TRV).

Si les + de 60 ans représentent 17% au total des salariés du secteur, ce sont essentiellement des temps partiel (affectés au transport scolaire pour l'essentiel) : c'est un retour à l'emploi volontaire après des départs en retraite.

La proportion de femmes est plus importante que celle des hommes (67% contre 47%) mais cela varie selon les tranches d'âge considérées.

Quelque soit le sexe, le pourcentage des temps partiels dans ce secteur d'activité augmente avec l'âge des salariés : si le temps partiel représente 31% des salariés de 36-49 ans, ces mêmes contrats concernent 87% des salariés de 65 ans et plus.

Cette tendance est particulièrement vraie pour les hommes : 43% des hommes âgés de 36 à 49 ans du TRV sont à temps partiel contre 83% pour ceux âgés de 65 ans et plus.

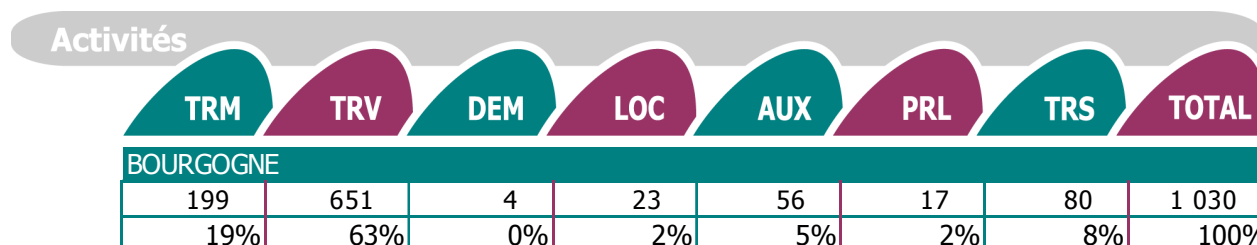
En ce qui concerne les femmes salariées en temps partiel, leur proportion est plus importante que celle des hommes et ceci jusqu'à la tranche d'âge de 64 ans et + : elles représentent respectivement 54% des femmes du TRV âgées de 26-35 ans, 68% de celles de 36-49 ans, et 74% des femmes salariées du TRV âgées de 50-64 ans.

Pour les tranches d'âges supérieures (65 ans et +), la part des femmes à temps partiel est naturellement en diminution.



Répartition des temps partiels par secteur en fonction du temps de travail

Equivalents temps plein par secteur



Source : Enquête Tableau de bord

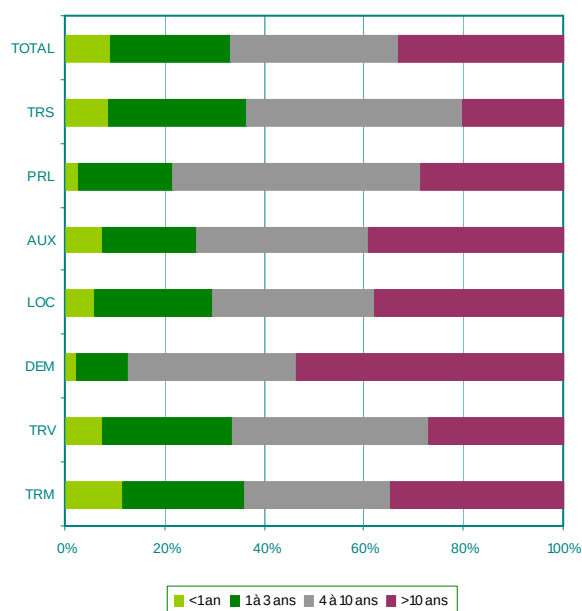
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

L'ensemble du temps de travail des contrats à temps partiel de la branche professionnelle représente pour la branche un équivalent de 1030 postes à temps plein dont 63% se situeraient au sein du secteur de transport de voyageurs, 19 % au sein du TRM et 8% dans le TRS.

Pourcentage moyen d'heures travaillées par rapport à Source : Enquête Tableau de bord

Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

Répartition des salariés en fonction de leur ancienneté dans l'établissement



Tous secteurs d'activités confondus, l'ancienneté mesurée dans l'établissement, pour la branche professionnelle, est relativement élevée : 33% des salariés ont plus de 10 ans d'ancienneté, 34% ont une ancienneté entre 4 et 10 ans et 24% de 1 à 3 ans. Ce qui montre une certaine stabilité professionnelle des salariés dans leur établissement.

Nous n'avons pas sur ce schéma l'ancienneté dans la branche professionnelle elle-même, que nous pouvons supposer supérieure encore.

Si l'on regarde les anciennetés en fonction des secteurs d'activités, on constate que celles supérieures à dix ans sont les plus nombreuses dans le secteur du déménagement : près de 53% des salariés du déménagement ont plus de dix ans d'ancienneté et 87% des salariés de ce secteur ont plus de 4 ans d'ancienneté.

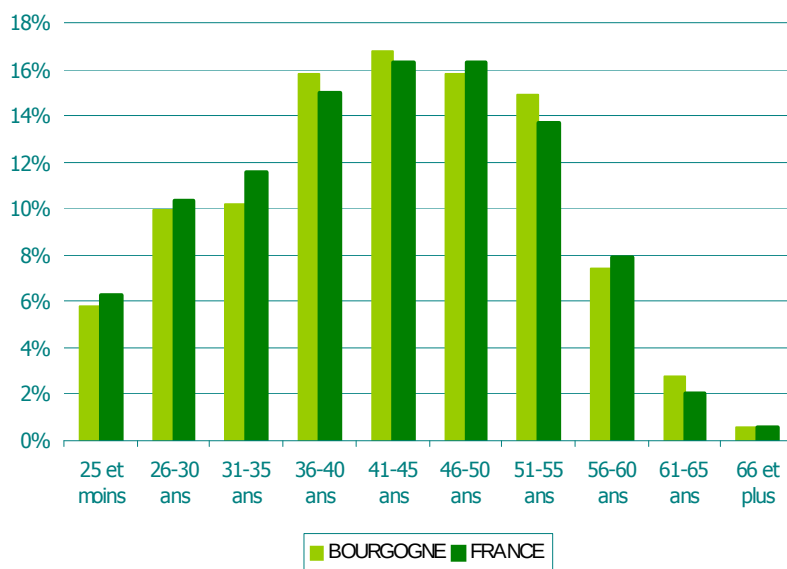
Source : Enquête Tableau de bord

Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

Démographie



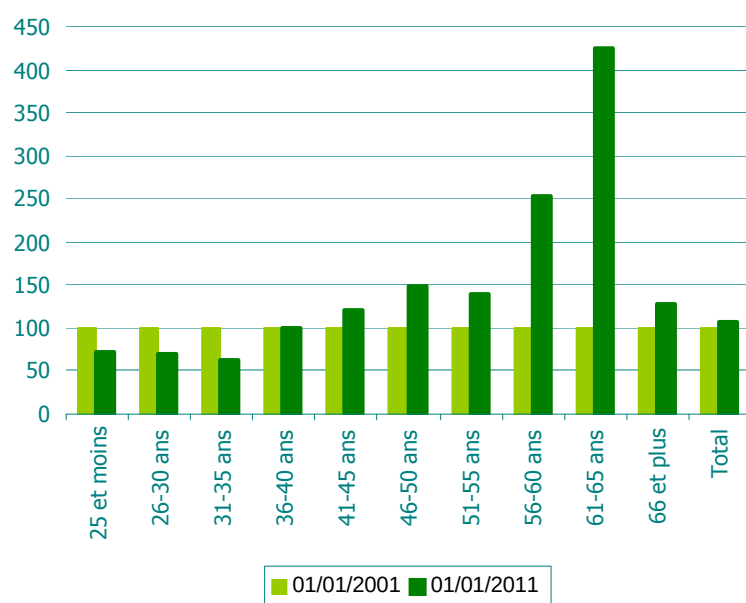
Comparaison de la structure par âge de la région par rapport à la moyenne nationale



A quelques petites différences près, la structure par âge des salariés de la branche professionnelle en région Bourgogne est sensiblement identique à celle constatée au plan national, les différences se situant entre 1 et 2 points maximum.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel
Résultats semi-définitifs au 31 décembre 2010

Comparaison de la structure par âge de la branche à 10 ans d'intervalle (base 100 en 2000)



L'évolution de la structure par âge des salariés de la branche professionnelle au cours des 10 dernières années met en évidence un vieillissement de la population.

Les tranches d'âges des salariés, inférieures à 35 ans, ont vu leurs effectifs diminuer entre 27% et 37% sur la période.

A partir des tranches d'âges de plus de 40 ans, la tendance s'inverse : en 10 ans, il y a eu près de 20% d'augmentation des effectifs de salariés de plus de 40 ans, 48% d'augmentation des effectifs âgés de 46 à 50 ans.

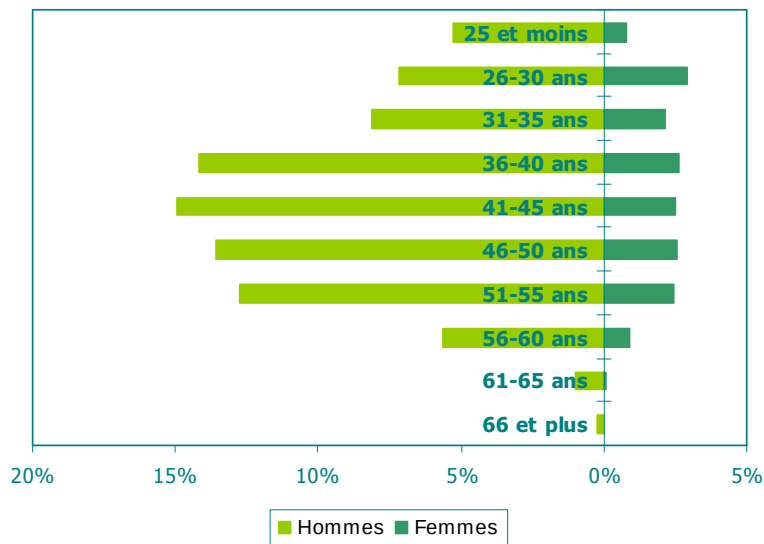
Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

De manière encore plus importante, les effectifs des salariés âgés de 55 à 60 ans ont été multipliés par + 2,5 fois et ceux des tranches d'âges supérieurs à 60 ans ont quadruplé sur cette même période : mais ceci est à relativiser un peu car cette même tranche d'âge ne représente que 3% du total des effectifs (soit une augmentation d'environ 360 salariés en valeur absolue).



Pyramides des âges en 2010 (toutes familles professionnelles)

Marchandises (hors déménagement)



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement
Résultats semi-définitifs au 31 décembre 2010

Cette pyramide spécifique aux activités du transport de marchandises met en évidence le vieillissement de la population constatée précédemment pour l'ensemble de la branche professionnelle.

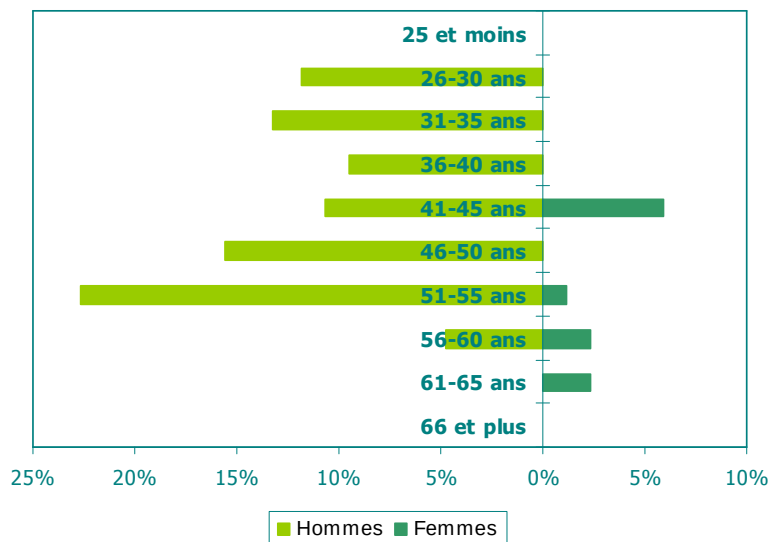
En effet les tranches d'âges supérieures à 36 ans prédominent sur les tranches d'âges inférieures à 36 ans.

Cependant les femmes, qui représentent 17% de l'ensemble des salariés de ces activités, sont présentes de manière plus homogène selon les tranches d'âges.

Elles sont même relativement bien présentes pour les tranches d'âges de 26 à 30 ans : 3% des effectifs de la branche sont des femmes de cette tranche d'âge.

Le pourcentage des femmes diminue à partir des tranches d'âges plus importantes (56 ans et +).

Déménagement

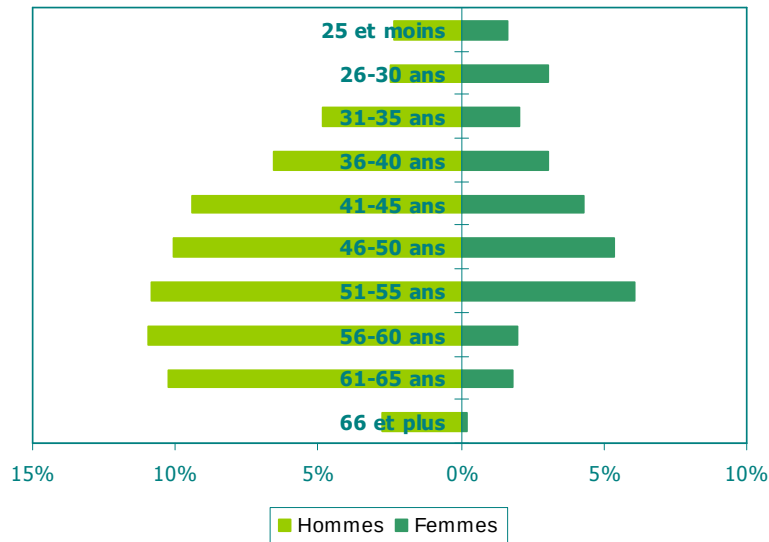


Le secteur du déménagement représente une particularité par rapport aux activités du transport de marchandises : sa pyramide des âges montre une population globalement plus « jeune » (pyramide plus large vers les tranches d'âge plus jeunes) et plus « masculine » que celle des autres activités du transport de marchandises. On note cependant que la tranche d'âge des hommes de 51-55 ans reste très importante : 23% des salariés de ce secteur sont des hommes de 51 à 55 ans.

Les femmes ne représentent que 12% des salariés de ce secteur, et sont principalement sur les tranches d'âges supérieures, souvent à des postes administratifs.



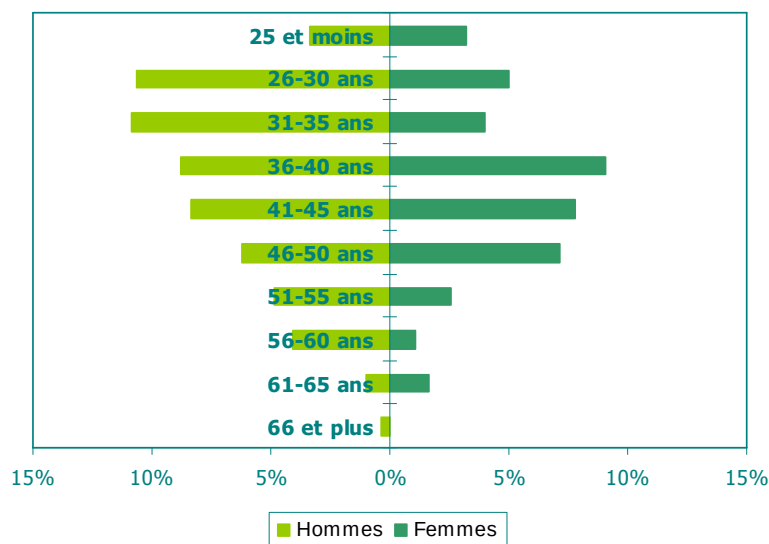
Transport routier de voyageurs



A la différence des pyramides précédentes, la population féminine est beaucoup plus représentée dans ce secteur d'activité : les femmes représentent 29% des salariés du secteur. La pyramide des âges de ce secteur met en évidence très nettement une population encore plus âgée que pour les activités du transport de marchandises. Parmi les 71% de salariés « hommes » que compte le secteur du TRV, 45% ont plus de 45 ans, et 24% ont plus de 55 ans.

Parmi les 29% de femmes salariées dans le TRV, la moitié d'entre elles (soit 15%) ont plus de 46 ans. Les femmes sont cependant moins présentes sur les tranches d'âges situées au-delà de 60 ans (seulement 2%).

Transport sanitaire



Le secteur du transport sanitaire est le secteur d'activité de la branche professionnelle qui montre la pyramide des âges la plus jeune : hommes et femmes confondus, 71% des salariés ont moins de 45 ans.

42% des hommes ont moins de 45 ans. On trouve un faible taux de jeunes de – de 25 ans, aussi bien pour les hommes que pour les femmes, ceci étant due aux exigences du métier d'ambulancier (3 ans de permis minimum).

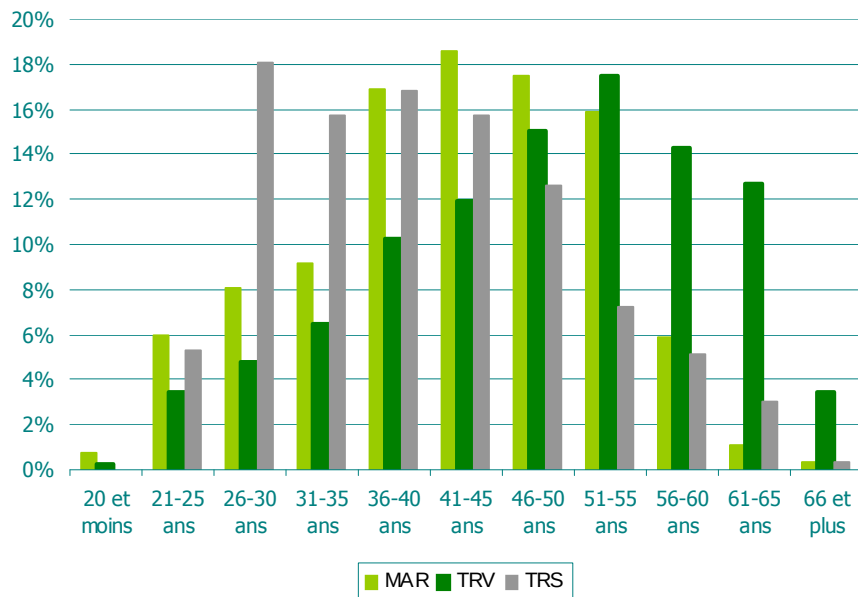
En termes de répartition homme/femme, on retrouve dans le secteur du transport sanitaire des caractéristiques encore plus marquée que dans le TRV : la population féminine représente 41% des salariés. Elle est principalement concentrée sur les tranches d'âges intermédiaires : 28% des femmes, sur les 41% que compte le secteur, ont entre 30 et 50 ans.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement
Résultats semi-définitifs au 31 décembre 2010

Ces caractéristiques de population s'expliquent par le fait que les métiers d'ambulanciers demandent des aptitudes physiques importantes.



Structure par âge dans la conduite en 2010



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

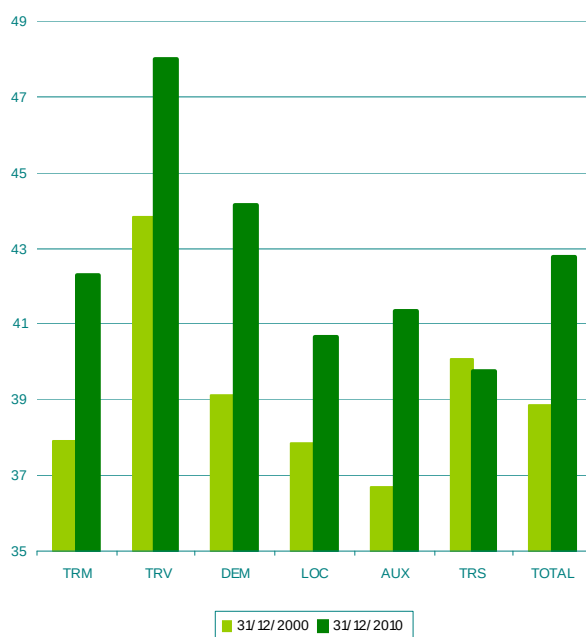
La famille conduite représentant 65% des effectifs de la branche professionnelle, tous secteurs confondus, la structure par âge de cette famille est sensiblement identique à celle constatée précédemment avec les pyramides des âges des 3 grands secteurs d'activités.

Ainsi on constate que 69% des conducteurs de marchandises ont entre 36 et 50 ans (ces 4 tranches d'âges ont plus de 15% des conducteurs chacune). 15% des conducteurs de marchandises ont moins de 30 ans.

Nous avons constaté précédemment que le TRV est marqué par une population plus âgée que les autres secteurs, ceci est particulièrement vrai pour les conducteurs (86% des salariés du secteur) : 37% ont entre 36 et 50 ans et 47% ont plus de 50 ans.

Enfin les conducteurs ambulanciers qui représentent également 86% des effectifs du secteur TRS, représentent une population plus jeune puisque 72% d'entre eux ont moins de 45 ans.

Comparaison à 10 ans de l'âge moyen par secteur (ensemble des familles professionnelles)



Source : Enquête Tableau de bord Données ajustées au champ conventionnel

Pour l'ensemble de la branche professionnelle, tous secteurs d'activités confondus, l'âge moyen a augmenté de 4 ans en 10 ans, passant de 39 à 43 ans.

Le secteur du transport sanitaire (TRS) est le seul à avoir vu l'âge moyen de ses salariés diminuer d'un an sur la période.

Comparaison à 10 ans des salariés de moins de 25 ans par secteur d'activité (base 100 en 2000)



En 10 ans, le nombre de salarié de moins de 25 ans a diminué de 27% passant de 1243 salariés de – 25 ans au 1.1.2001 à 904 salariés au 1.1.2011.

Les évolutions ne sont cependant pas les mêmes selon les différents secteurs d'activités :

Le secteur le plus concerné par cette diminution est celui du déménagement dont le pourcentage des moins de 25 ans au 1.1.2011 représente moins de 1%.

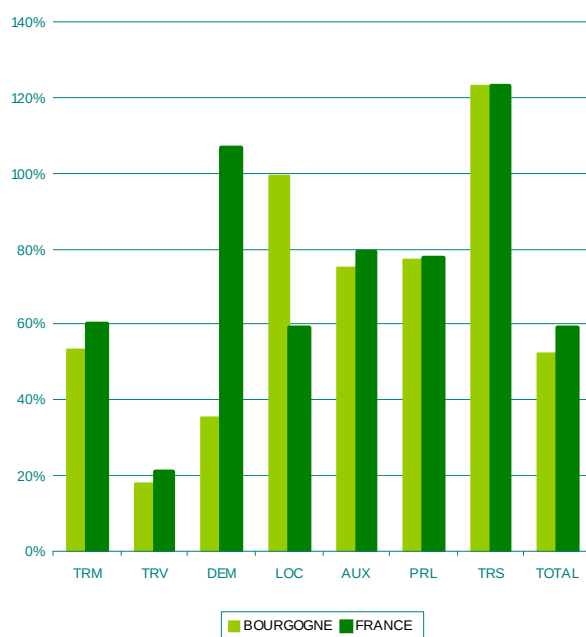
La location a également vu le nombre de ses salariés de moins de 25 ans fortement diminué de plus de 55%.

Le transport sanitaire a vu ses effectifs de – 25 ans de 44% en 10 ans.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Indicateurs démographiques

Comparaison du taux de relève de la région avec la moyenne nationale



Le taux de relève exprime le nombre de salariés de moins de 30 ans, sur le nombre de salariés de plus de 50 ans (en pourcentage).

Globalement, la branche professionnelle est en dessous du seuil de 100% (1 salarié de – 30 ans pour 1 salarié de + 50 ans). Son taux de relève est moindre que celui constaté au niveau national.

Le déménagement est encore plus marqué par un taux de relève très faible, bien en-dessous de celui du national (37% contre 107% au national).

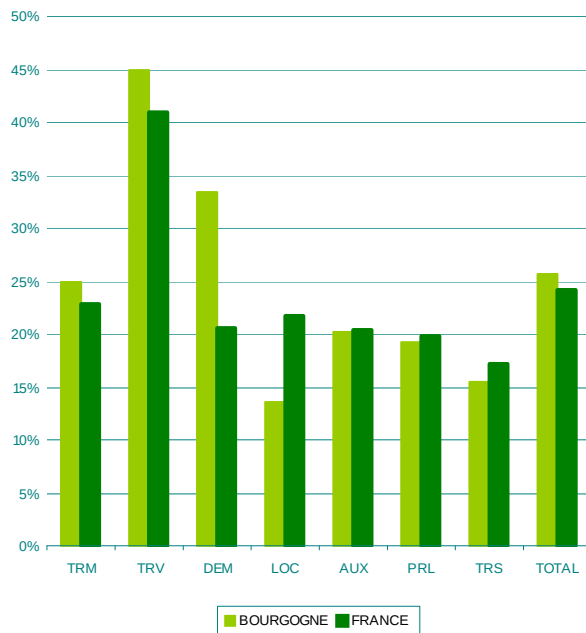
Il n'y a que le transport sanitaire qui, en région Bourgogne a un taux de relève supérieur à 100% : il est de 123% c'est-à-dire qu'il y a, dans ce secteur, un quart de salarié de 30 ans de plus que le nombre de salariés de 50 ans.

Source : Enquête Tableau de bord - Données ajustées au champ conventionnel

Le TRV a bien évidemment, compte tenu d'une population de salariés en moyenne beaucoup plus âgée, un taux de relève très faible, 18% : les salariés de 30 ans ne représentent qu'un cinquième des salariés de + 50 ans. Pourtant, le personnel dans ce secteur d'activité se renouvelle cependant, mais avec des tranches d'âges plus élevées.



Comparaison du taux de renouvellement de la région avec la moyenne nationale



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Le taux de renouvellement reflète habituellement les départs potentiels dans les douze années à venir. Il se calcule comme le nombre d'actifs en emploi de plus de cinquante ans, sur le nombre total d'actifs en emploi (en pourcentage).

La part des salariés de + 50 ans en Bourgogne est plus élevée que celle constatée au plan national. D'ici 10/12 ans, toutes choses égales par ailleurs, près d'un quart des salariés de la branche conventionnelle, devrait être remplacé pour des départs liés à l'âge (taux de renouvellement de 25%).

Ceci est particulièrement important dans le secteur du transport de voyageurs mais bien plus encore dans le secteur du déménagement qui, en Bourgogne, est caractérisé par une population de salariés plus âgée qu'au plan national.

Dans le transport routier de voyageurs, près de 45% des salariés vont devoir être renouvelés dans les douze prochaines années, suite à des départs liés à l'âge.



3

L'emploi



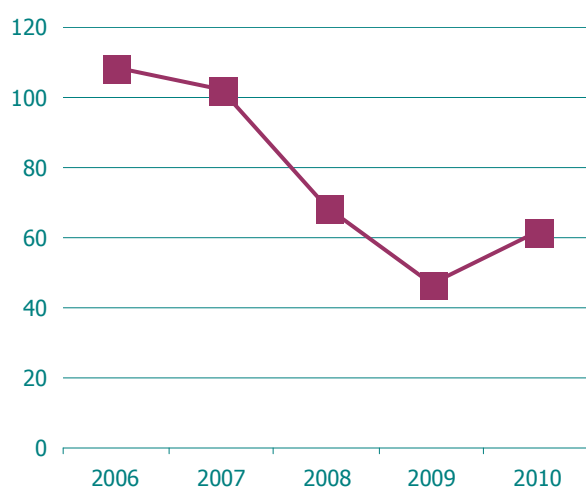
Mouvements de main d'œuvre



Nombre de recrutements en 2010

2 001

Evolution des recrutements (indice base 100 au 31.12.2005)



Les recrutements dans la branche professionnelle ont été décroissants jusqu'au 31.12.2009 et, malgré une conjoncture peu favorable au cours de l'année 2010, on constate que les entreprises ont procédé à des embauches. Celles-ci ont progressé au cours du dernier exercice de 15%.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Recrutements par activité

Activités	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	TOTAL
	1 355	195	8	83	179	36	145	2 001
Part des embauches	67.8%	9.7%	0.4%	4.2%	8.9%	1.8%	7.2%	100%
Part sur total eff. du secteur	15.3%	8.1%	4.7%	11.5%	9.4%	10.7%	10.4%	12.7%

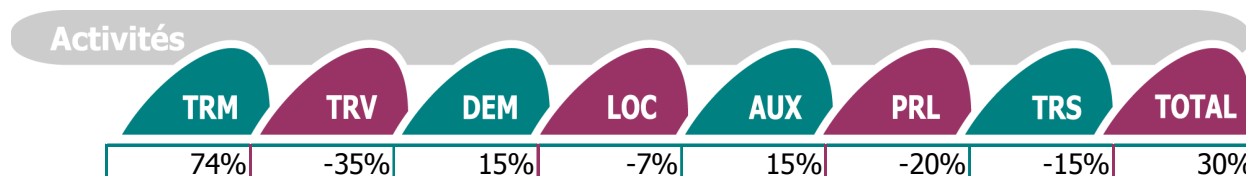
Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Les embauches au cours de l'exercice 2010 représentent 12.7% du total des effectifs de la branche professionnelle. Ces embauches se sont concentrées essentiellement dans le secteur du TRM : elles représentent près de 68% du total des embauches et plus de 15% du total des effectifs du secteur.

Les embauches effectuées dans le secteur des prestataires logistiques ne représentent qu'environ 2% du total des embauches de la branche, cependant ces mêmes embauches représentent plus de 10% des effectifs totaux de ce secteur d'activité.



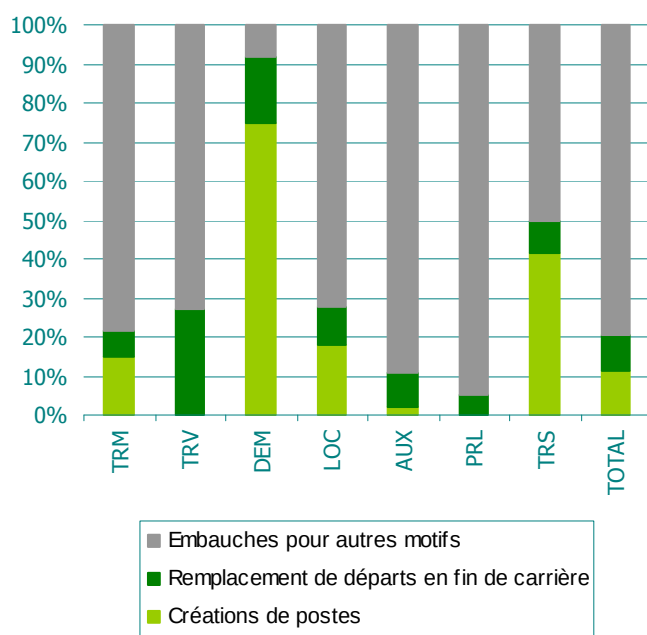
Evolution 2010/2009 par activité



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Entre 2009 et 2010, la branche professionnelle a connu une augmentation de 30% des embauches. Celles-ci se sont essentiellement produites au sein du secteur de transport de marchandises qui, lui, a vu ses embauches augmenter de 74% entre 2009 et 2010.

Répartition des types d'embauches en 2010

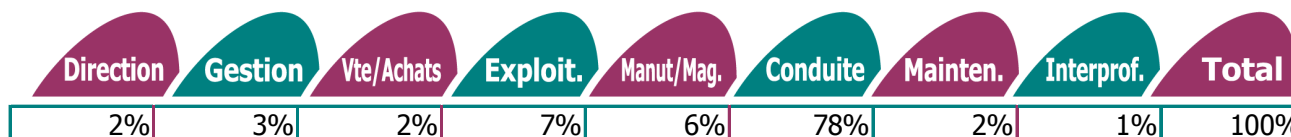


Mis à part le secteur du déménagement, qui ne représente que très peu d'embauches en valeur absolue (12) mais qui sont des embauches effectuées principalement pour des créations de postes, les autres secteurs de la branche professionnelle recrutent essentiellement pour d'autres motifs que la création ou le remplacement du aux fins de carrière.

Le secteur des transports sanitaires est, avec le déménagement, le secteur qui a recruté le plus au cours de l'année 2010 pour des créations de postes.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

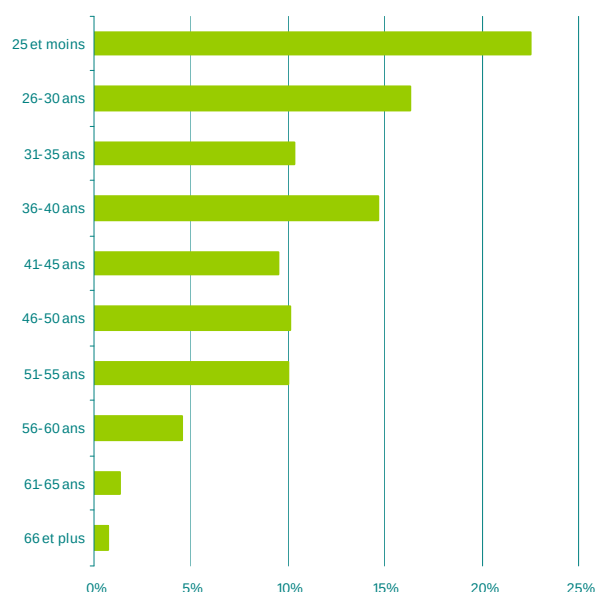
Répartition des embauches par famille professionnelle



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

L'essentiel des effectifs de la branche professionnelle étant dans la famille « conduite », il n'est pas surprenant de retrouver une grande majorité des embauches de la branche professionnelle dans cette famille : 78% des embauches, puis viennent les 2 autres familles spécifiques de la branche professionnelle « exploitation » et « manutention » avec respectivement 7% et 6 % des embauches.

Embauches par tranche d'âge, toutes familles confondues



Toutes familles professionnelles confondues, les embauches réalisées au cours de l'année 2010 dans la branche professionnelle ont essentiellement concerné les personnes de moins de 30 ans :

- 22% des embauches auprès de – 25 ans
- 16% des embauches dans les 26-30 ans

Notons également qu'il y a quelques embauches de personnes de plus de 60 ans (essentiellement en transport de voyageurs).

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Embauches par âge et famille professionnelle en 2010

	25 et -	26 - 30	31 - 35	36 - 40	41 - 45	46 - 50	51 - 55	56 - 60	61 - 65	66 et +	Total
Direct.	0%	2%	0%	17%	2%	4%	49%	1%	26%	0%	100%
Gestion	40%	24%	9%	22%	5%	0%	0%	0%	0%	0%	100%
Vte/Ach.	39%	2%	16%	3%	5%	33%	2%	0%	0%	0%	100%
Exploit.	48%	20%	5%	8%	9%	1%	9%	0%	0%	0%	100%
Manut.	42%	9%	15%	15%	5%	3%	7%	0%	4%	0%	100%
Conduite	18%	17%	11%	15%	10%	12%	10%	5%	1%	1%	100%
Mainten.	34%	3%	4%	24%	1%	10%	1%	24%	0%	0%	100%
Interpro.	6%	2%	1%	44%	43%	3%	1%	0%	0%	0%	100%
Total	22%	16%	10%	15%	9%	10%	10%	5%	1%	1%	100%

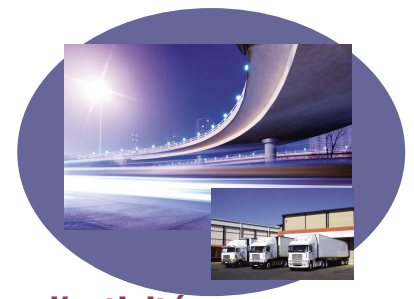
Source : Enquête Tableau de bord -Données ajustées au champ conventionnel

64% des embauches réalisées dans la famille « gestion » ont concerné des personnes âgées de moins de 30 ans et 22% des personnes de 36 à 40 ans.

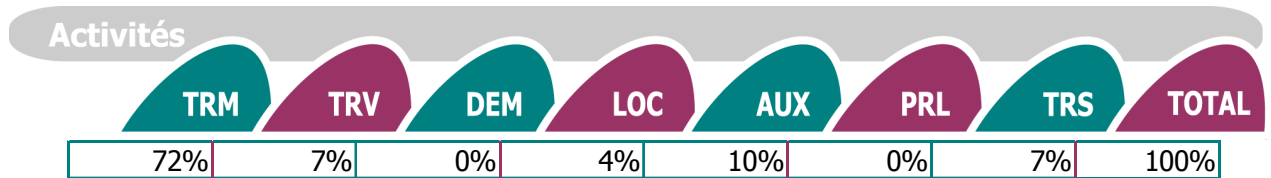
Les personnes séniors (50 ans et plus) ont été recruté principalement sur des postes de direction, dans une moindre mesure sur des postes de maintenance (24%) et de conduite 10%.

61% des embauches de conducteurs routiers, qui représentent 78% du total des embauches, ont concerné des personnes de moins de 40 ans : 35% des moins de 30 ans.

Près de la moitié des recrutements à des postes d'exploitants ont concerné des jeunes de – de 25 ans : on peut supposer qu'une large part de ces recrutements concerne des premiers emplois qui sont obtenus, compte tenu de la technicité et spécificité des postes, par de jeunes diplômés des formations transport et logistique.



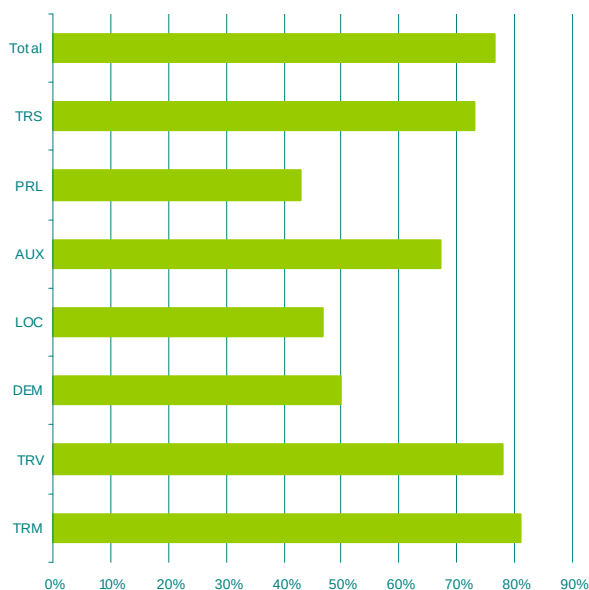
Embauches de conducteurs de moins de 26 ans par secteur d'activité



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Les embauches dans la branche professionnelle concernant à 74% le TRM et à 78% les postes de conduite, il est par conséquent naturel de retrouver 74% des embauches de jeunes conducteurs routiers dans ce secteur d'activité.

Embauches en CDI par secteur d'activité



Globalement, tous secteurs d'activité confondus, 77% des embauches sont réalisées en Contrat à Durée Indéterminé(CDI).

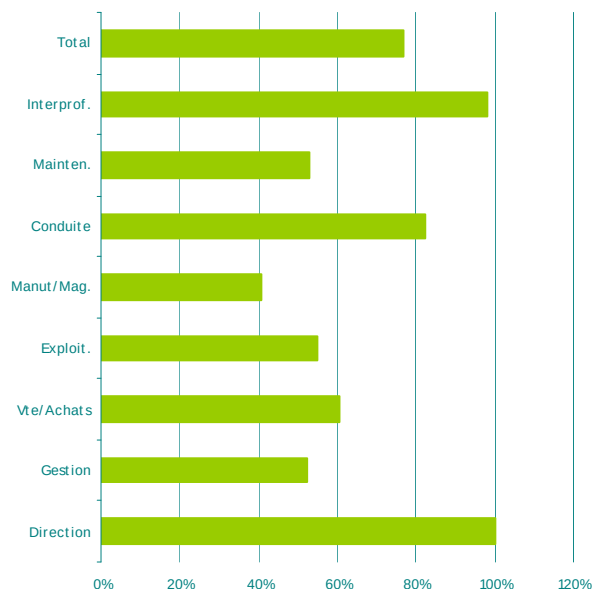
Seul 3 secteurs ont un taux plus faible d'embauche en CDI au profit des CDD ou intérim, il s'agit des secteurs de la branche professionnelle qui connaissent une plus grande saisonnalité dans leurs activités :

- 43% des embauches sont en CDI dans le PRL
- 47% dans la Location
- 50% dans le déménagement

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel



Embauches en CDI par famille professionnelle



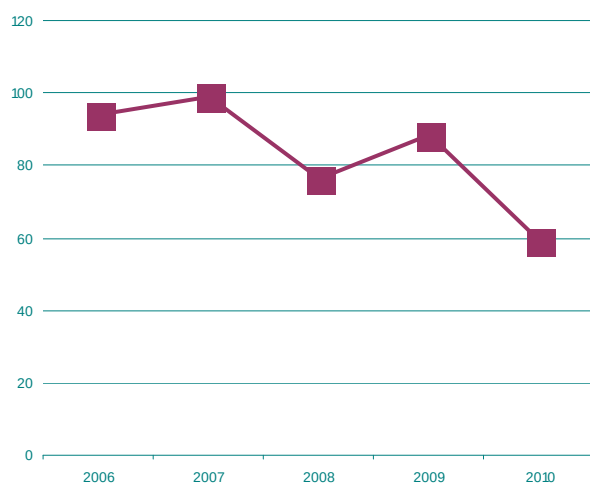
En corrélation avec ce qui précède, les postes où les embauches sont moins nombreuses en CDI qu'en CDD, sont les postes concernant la famille « manutention/magasinage » : 40% seulement de CDI, postes que l'on retrouve essentiellement dans le secteur du déménagement et des prestataires logistiques.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Nombre de départs en 2010

1 825

Evolution des départs (indice base 100 au 31.12.2005)



Toutes familles professionnelles confondues, les départs dans la branche professionnelle, ont diminué au cours de l'exercice 2010 de 33% par rapport à 2009.

En 5 ans, le nombre des départs a chuté régulièrement de 41% avec cependant une période de légère augmentation durant l'année 2009 (+15% cette année là).

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel



Départs par secteur d'activités

Activités	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	TOTAL
Départ 2010	1 108	252	4	100	156	76	129	1 825
Rappel 2009	1 559	522	35	108	303	98	121	2 745

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Comme pour les embauches, 60.7% des départs ont eu lieu en 2010 dans le secteur d'activité du transport de marchandises (TRM), 13.8% dans le TRV et 7% dans le secteur TRS.

Evolution 2010/2009 par activité

Activités	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	TOTAL
	-28%	-52%	-88%	-8%	-49%	-23%	6%	-33%

Source : Enquête Tableau de bord- Données ajustées au champ conventionnel

La diminution la plus importante s'est produite dans le secteur du déménagement mais représente peu de salariés en valeur absolue.

Il y a eu 2 fois moins de départs dans le secteur du TRV qu'en 2009 : les départs en TRV en 2009 représentaient 22% du total des effectifs de ce secteur, ils ne représentent plus que 10.5% des effectifs en 2010.

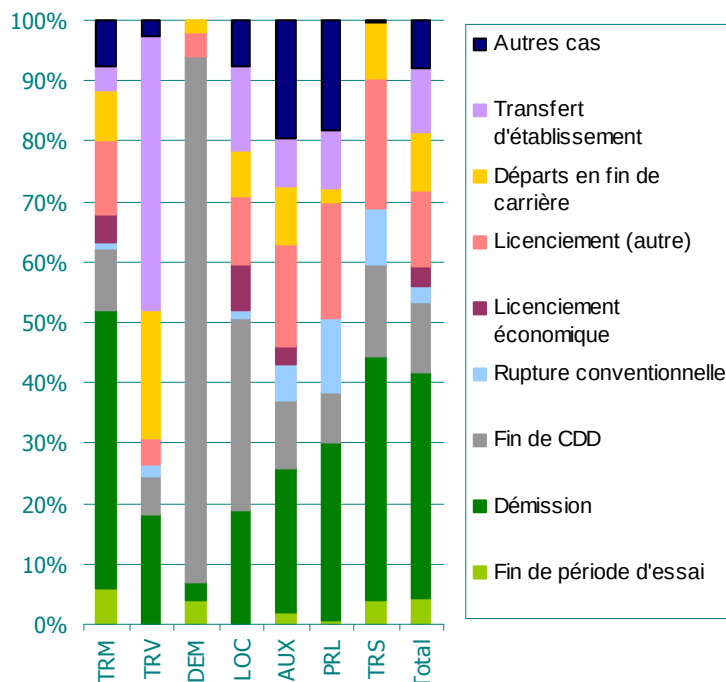
Répartition des départs par famille professionnelle

Direction	Gestion	Vte/Achats	Exploit.	Manut/Mag.	Conduite	Mainten.	Interprof.	Total
2%	2%	1%	7%	10%	73%	1%	4%	100%

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Les départs de la branche professionnelle se sont principalement concentrés sur la famille professionnelle la plus représentée : 73% des départs ont eu lieu chez les conducteurs.

Répartition des départs par motif et secteur en 2010



Tous secteurs d'activités confondus, en 2010, la part des départs pour démission représente 38% : ce chiffre est en augmentation par rapport à 2009 où les démissions ne représentaient que 25% des motifs de départs.

Le motif de démission est encore plus important dans le secteur du TRM : 46%.

Les licenciements économiques représentent peu de motifs de départs (4%) et sont en diminution par rapport à 2009 (28%).

Les licenciements « autres » représentent 12% des motifs (contre 17% en 2009).

Les départs motivés par une fin de carrière (retraite ou CFA) sont en légère augmentation : 9% des départs contre 7.2% en 2009. Ils sont plus présents dans les activités du TRV : 21%.

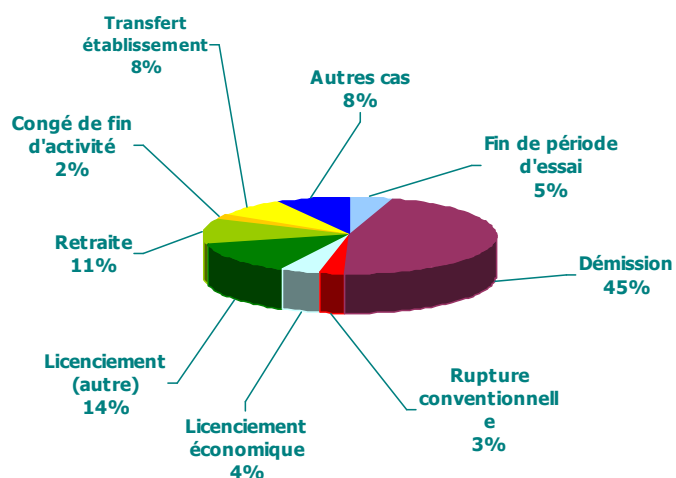
Enfin une particularité du TRV : le nombre important des départs motivés pour transfert : 45% des départs de ce secteur, beaucoup plus que les retraites (21%) ou les démissions (18%). Ceci est du à l'accord conventionnel qui permet la reprise du personnel par le nouvel adjudicataire de l'appel d'offre en cas de changement de prestataires.

Il n'y a que dans le Déménagement où l'on voit apparaître une forte proportion des départs dus à des fins de CDD réalisés durant la saison du déménagement (période d'été).

Les ruptures conventionnelles apparaissent pour la première fois dans ce tableau de bord.

Source : Enquête Tableau de bord - Données ajustées au champ conventionnel

Motifs des départs des Conducteurs en CDI



Etant donné que la grande majorité des contrats dans la branche professionnelle sont des CDI et que la grande majorité des salariés sont des conducteurs routiers, on constate naturellement que les motifs de départs des conducteurs en CDI dans la branche professionnelle sont sensiblement dans les mêmes proportions que ceux constatés pour l'ensemble des salariés : des départs dus essentiellement à des démissions.

Les démissions sont légèrement supérieures (45% des motifs contre 38%) que pour l'ensemble de la branche.

Source : Enquête Tableau de bord - Données ajustées au champ conventionnel

Evolution des départs en fin de carrière par secteur d'activité



Transports de marchandises



Le volume des départs dus à la fin de carrière (retraite + congé de fin d'activité) est en baisse sur l'année 2010 et avait déjà diminué depuis 3 exercices.

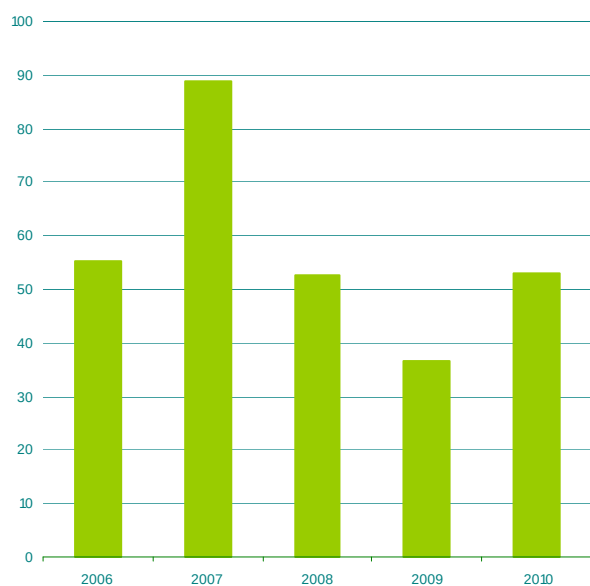
Ce motif de départ est presque 2 fois moins présent dans les départs qu'il ne l'était en 2006.

Source : Enquête Tableau de bord

Données ajustées au champ conventionnel

Résultats définitifs jusqu'au 31 décembre 2009 et semi-définitifs au 31 décembre 2010

Transports de voyageurs



Après 3 années de baisse consécutive, les départs dus à la fin de carrière sont : en augmentation au cours de l'exercice 2010 (tendance également nationale).

Source : Enquête Tableau de bord

Données ajustées au champ conventionnel

Résultats définitifs jusqu'au 31 décembre 2009 et semi-définitifs au 31 décembre 2010

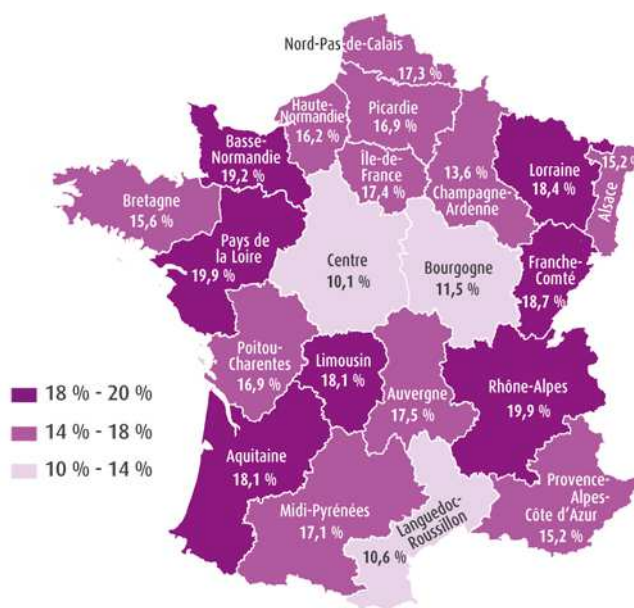


Nombre de dossiers CFA transférés en paiement

	TRM	TRV
2009	56	5
2010	63	5

(Source Fongefca) (Source Agecfa)

Taux de rotation des effectifs par région



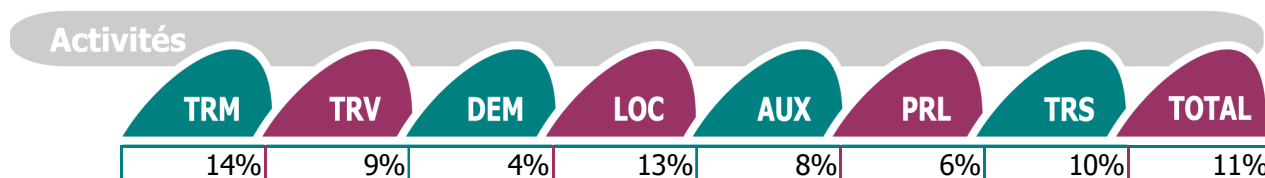
$$\text{Taux de rotation} = \frac{\text{recrutements} + \text{départs}}{2 \times \text{effectifs}}$$

La Bourgogne fait partie des régions où le taux de rotation est le plus faible.

Il est moins élevé que celui constaté en 2009, ceci peut mettre en évidence, compte tenu d'une conjoncture peu favorable en 2010, une tendance à une plus grande stabilité du personnel dans les entreprises.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement
Résultats semi-définitifs au 31 décembre 2010

Taux de rotation par secteur agrégé



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Les secteurs du TRM et de la LOC sont ceux qui ont les taux de rotation le plus élevés de la branche professionnelle.



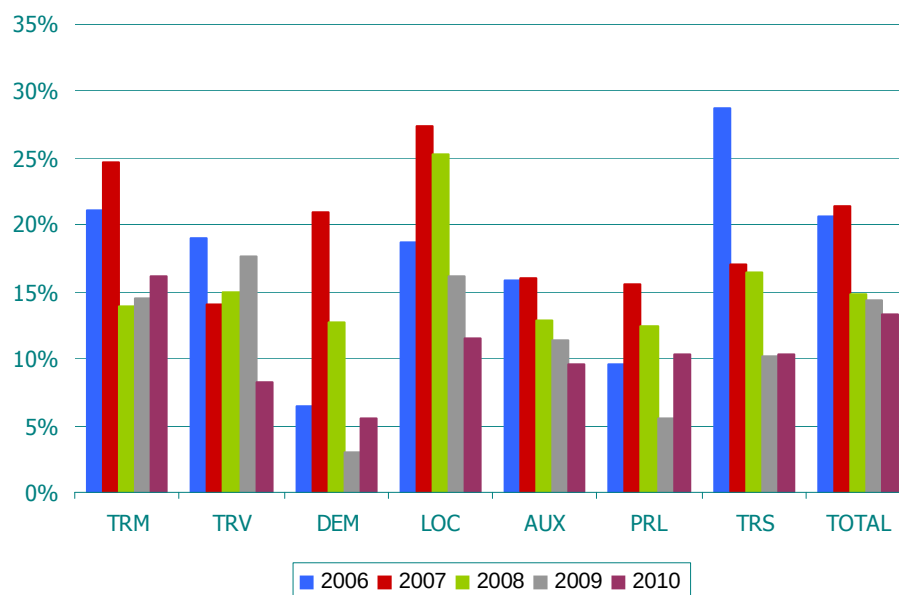
Taux de rotation par famille professionnelle

Direction	Gestion	Vte/Achats	Exploit.	Manut/Mag.	Conduite	Mainten.	Interprof.	Total
6%	5%	13%	8%	9%	13%	7%	22%	11%

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Ce sont les familles Vente/achats et Interprofessionnelles qui ont les taux de rotation le plus élevés de la branche professionnelle.

Evolution sur 5 ans du taux de rotation dans la conduite par secteur



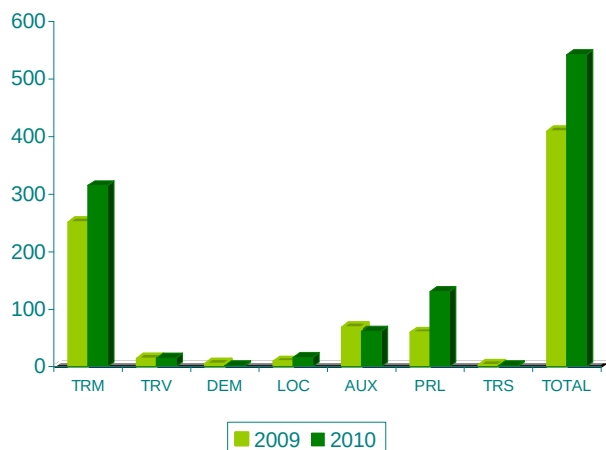
En lien avec ce qui précède, le taux de rotation en 2007 est l'un des moins élevés de ces 5 dernières années. Cette baisse du taux de rotation, quelque soit le secteur, a d'ailleurs débutée dès 2008 mais a été encore plus marquée en 2009. La conjoncture économique peu favorable en Bourgogne sur cette période a un impact direct sur les mouvements de main d'œuvre.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel
Résultats définitifs jusqu'au 31 décembre 2009 et semi-définitifs au 31 décembre 2010

Intérim



Evolution du nombre d'intérimaire par secteur – données en équivalent temps plein

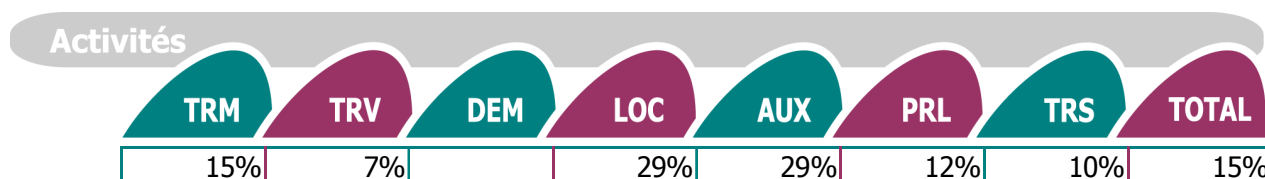


Les secteurs qui utilisent le plus d'intérimaires, en volume d'heures équivalent temps plein, sont ceux du TRM puis les auxiliaires et enfin les prestataires logistiques.

Entre 2009 et 2010, le volume d'heures en intérim a augmenté pour l'ensemble des secteurs de la branche professionnelle, et plus particulièrement pour le secteur des prestataires logistiques où ce volume d'heures en équivalent temps plein en intérim a presque triplé.

Source : DARES, exploitation des relevés mensuels de contrats des entreprises de travail temporaire
Données ajustées au champ conventionnel

Pourcentage d'établissements ayant eu recours à l'intérim pour des postes de conduite par secteur au cours de l'année 2010



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Les secteurs de la location et des auxiliaires de transport sont les secteurs qui ont eu le plus recours à l'intérim pour des postes de conducteurs. Rappelons que les auxiliaires de transport (AUX) ne constituent pas un secteur embauchant beaucoup de conducteurs (seulement 30% de leur effectifs sont des conducteurs).

Pourcentage d'établissements ayant eu recours à l'intérim pour des postes de conduite par taille au cours de l'année 2010

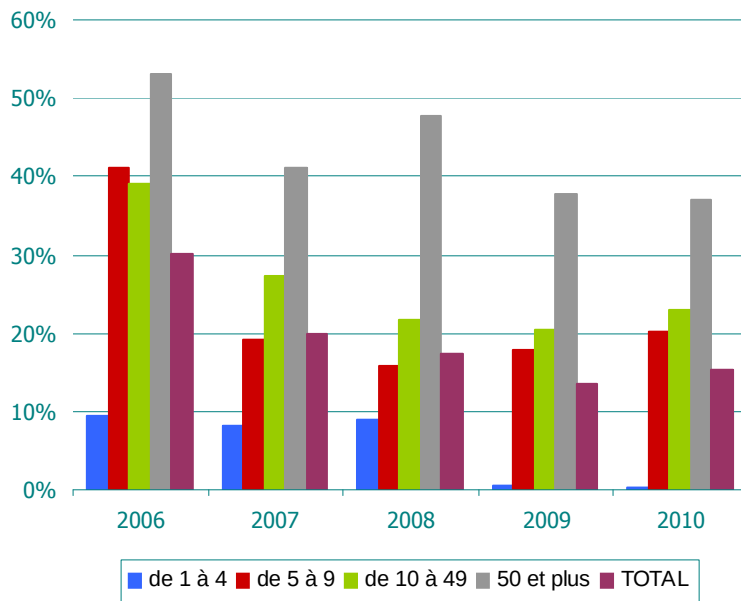
De 1 à 4	De 5 à 9	De 10 à 49	50 et plus	Total
0%	20%	23%	36%	15%

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Exceptées les très petites structures de moins de 5 salariés, l'intérim est utilisé par l'ensemble des établissements de la branche professionnelle, quelque soit leur taille.



Evolution sur 5 ans du pourcentage d'établissement déclarant avoir eu recours à l'intérim pour des postes de conduite par taille d'établissement



Le recours à l'intérim en fonction de la taille des entreprises se vérifie au cours de ces 5 derniers exercices.

Marché du travail



Les données relatives au secteur des transports sont celles qui concernent les 13 codes d'activités correspondant à l'ancien champ (hors 631 E).

Les données présentées dans cette rubrique proviennent exclusivement de Pôle Emploi. Elles sont donc exhaustives en ce qui concerne les demandes d'emploi, mais partielle pour les offres d'emploi.

Les offres d'emploi

Répartition des offres d'emploi en fonction des secteurs d'activités

O.E.D : Offres d'Emploi Déposées par la branche professionnelle

Emploi / DESP/ Développement Etude et Statistique sur le marché du travail /STMT-offres (PERSEE-COSI)

Secteur			O.E.D 2009	O.E.D 2010		Taux de satisfaction		Taux d'évolution des offres de la branche 2009/2010
				Nb	% de la branche	2009	2010	
TRV	4939A	Transports routiers réguliers de voyageurs	142	136	6.3%	87.3%	91.1%	- 4.23%
	4939B	Autres transports routiers de voyageurs	156	154		96.2%	91.6%	- 1.28%
TRM	4941A	Transports routiers de fret interurbains	791	1278	53.6%	90.1%	91.1%	61.57%
	4941B	Transports routiers de fret de proximité	810	1013		91.5%	91.3%	25.06%
	5320Z	Autres activités de poste et de courrier	51	38		96.1%	92.1%	- 25.49%
	8010Z	Activités de sécurité privée	138	130		88.4%	86.4%	- 6.19%
DEM	4942Z	Déménagement	30	54	1.2%	73.3%	96.3%	80%
AUX	5229A	Messagerie, fret express	104	156	8.7%	88.5%	92.9%	50%
	5229B	Affrètement et organisation des transports	192	246		89.1%	87.8%	28.13%
PRL	5210B	Entreposage et stockage non frigorifique	394	952	20.7%	90.4%	96.4%	41.27%
LOC	4941C	Location de camions avec chauffeur	56	67	1.7%	64.3%	86.6%	19.64%
	7712Z	Location et location-bail de camions	18	12		90%	92.9%	- 30%
TRS	8690A	Ambulances	242	355	7.8%	93%	84.8%	46.69%
Total			3 124	4 591	100%	89.5%	90.5%	30.41%

Emploi / DESP/ Développement Etude et Statistique sur le marché du travail /STMT-offres (PERSEE-COSI)
Données ajustées au champ conventionnel

Le secteur du transport routier de marchandises ainsi que le secteur des prestataires logistiques sont les deux secteurs qui ont offert sur l'année 2010 le plus d'emplois. Viennent ensuite les secteurs du transport de personnes (TRV et TRS) qui représentent entre 6 et 8 % d'offres d'emploi, de même que les activités auxiliaires (8.7% des offres).

Bien que les offres déposées par le secteur du Déménagement ne représentent que 1,2% du total des offres déposées par la branche, le nombre de ces offres en 2010 (54) représentent + de 33% du total des salariés du secteur. Le nombre de dépôt d'offres en déménagement a presque doublé entre 2009 et 2010. D'autres activités ont également fortement augmenté le nombre d'offres qu'elles ont déposées. Il s'agit pour une grande part du transport routier de fret interurbain, de la messagerie, des prestataires logistiques et du transport sanitaire. Globalement le taux de satisfaction de l'ensemble de ces offres est très satisfaisant et en progression entre 2009 et 2010.

Répartition des offres d'emplois en fonction des emplois (code ROME)

Dans le tableau ci-dessous, plusieurs éléments sont donnés :

Répartition par emploi et taux d'évolution par rapport à 2009

Taux de satisfaction des offres

Code ROM	Emploi - métier	Nombres d'offres d'emploi		Répartition 2010 par type d'emploi	Taux d'évolution 2009/2010	Taux de satisfaction		Taux de tension par emploi	
		2009	2010			2009	2010	2009	2010
43111	Conducteur/Conductrice de transport de particuliers	202	201	7.2%	- ,50%	82,2%	84,08%	0,52	0,57
43112	Conducteur/Conductrice de transport en commun (réseau routier)	322	235		-27,02%	70,2%	84,68%	1,14	0,79
43113	Conducteur-livreur/Conductrice-livreuse	577	546	30.2%	-5,37%	89,4%	89,38%	0,30	0,31
43114	Conducteur/Conductrice de transport de marchandises (réseau routier)	995	1310		31,66%	85,3%	84,81%	0,44	0,66
43221	Conducteur/Conductrice d'engins de levage	42	73	1.2%	73,81%	83,3%	78,08%	0,29	0,53
43311	Agent du stockage et de la répartition de marchandises	1 060	2288	55.7%	115,85%	91,1%	91,83%	0,25	0,43
43312	Agent de manipulation et de déplacement des charges	758	1137		50,00%	93,0%	93,93%	0,27	0,34
43313	Déménageur/Déménageuse	65	52	0.8%	-20,00%	93,8%	94,23%	0,81	0,55
43331	Personnel administratif de la circulation internationale des marchandises	9	9	0.5%	0,00%	100,0%	100,00%	0,53	0,24
43332	Affréteur/Affréteuse	18	18		0,00%	72,2%	72,22%	0,35	0,55
43333	Litigeur/Litigeuse transport		2				100,00%		0,67
43411	Accompagnateur/ accompagnatrice de tourisme	38	43	0.7%	13,16%	89,5%	93,02%	0,21	0,38
61311	Responsable logistique	68	167	3.7%	145,59%	73,5%	79,04%	0,22	0,38
61312	Responsable d'exploitation des transports routiers de marchandises	40	59		47,50%	77,5%	84,75%	0,31	0,42
61313	Responsable d'exploitation des transports routiers de voyageurs	3	5		66,67%	66,7%	60,00%	0,38	0,28
Total		4197	6145	100%	46,41%	87,3%	89,36%	0,33	0,43

Source : Pôle emploi - Direction Statistiques, Enquêtes et Prévisions

Dans un cadre plus large que le champ conventionnel, **6145** offres d'emplois ont été proposées, correspondant à des familles du transport et de la logistique.

Les offres d'emplois que l'on retrouve en plus grands nombres sont les postes d'opérateurs logistiques (agent de stockage et agent de manipulation des charges) qui représentent 55,7% et les postes de conducteurs routiers de marchandises pour 30,2% des offres.

Outre le fait d'être les plus nombreux, les postes d'opérateur logistique ont augmenté de manière très importante entre 2009 et 2010 : les offres ont plus que doublé pour les agents du stockage (et répartition des charges) et elles ont augmenté de +de 50% pour les emplois d'agent de manipulation et de déplacement des charges.

Pour les offres de conducteurs routiers, même si elles restent en nombre important, elles n'ont progressé que de 31,66% entre 2009 et 2010.

On note une augmentation importante du nombre d'offres pour des emplois de responsable logistique (+ 145.6% par rapport à 2009) et dans une moindre mesure pour les postes de responsables d'exploitation en transport.



Les taux de tension

Taux de tension = offres d'emploi enregistrées / demandes d'emploi enregistrées

Le taux de tension permet de voir qu'elles peuvent être les difficultés de recrutements pour les offres proposées. En-dessous de 1, le nombre de demandeurs d'emplois inscrits à un poste est supérieur au nombre d'offres proposées pour ce poste.

Globalement, le taux de tension est, à fin 2010 pour l'ensemble de la branche professionnelle relativement faible, ce qui confirme le fait qu'à cette période il n'y a pas de tension dans le recrutement. Ce taux de tension est cependant en légère augmentation par rapport à la situation rencontrée en 2009.

Pour le secteur du transport de voyageurs, où le taux de tension était élevé en 2009 (moins de demandeurs que d'offres déposées), on le voit en diminution au cours de 2010. Cela s'explique par le fait d'une diminution du nombre d'offres déposées en comparaison de 2009 (- 27%) et qui explique également une amélioration du taux de satisfaction de ces offres.

Un autre secteur peut connaître une tension dans son recrutement car il a un taux de tension élevé (82,5%). Il s'agit du secteur du déménagement.

On constate un très faible taux de tension pour les postes proposés dans la famille « manutention » (qui comprend les codes ROME 43311 et 43312) où l'on comptabilise un nombre très élevé de demandeurs d'emplois inscrits dans cette famille.

Répartition des offres selon la nature et la durée du contrat

ROME	Emploi-métier	Part des offres en CDI		Par des offres < 1 mois		Part des offres à temps complet		Part des offres < 20 heures hebdo.	
		2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
43111	Conducteur/Conductrice de transport de particuliers	38,46%	20,00%	15,87%	23,59%	82,69%	52,82%	5,77%	1,54%
43112	Conducteur/Conductrice de transport en commun (réseau routier)	72,31%	61,79%	1,63%	4,88%	10,42%	23,98%	19,22%	12,20%
43113	Conducteur-livreur/Conductrice-livreuse	38,20%	37,96%	7,03%	6,67%	72,25%	70,37%	6,85%	7,22%
43114	Conducteur/Conductrice de transport de marchandises (réseau routier)	27,60%	39,27%	8,92%	8,98%	97,85%	98,37%	0,97%	0,59%
43221	Conducteur/Conductrice d'engins de levage	13,51%	17,86%	21,62%	13,10%	100,00%	100,00%		
43311	Agent du stockage et de la répartition de marchandises	20,10%	7,64%	21,74%	38,51%	77,29%	64,88%	16,43%	28,87%
43312	Agent de manipulation et de déplacement des charges	10,48%	4,36%	28,00%	33,39%	87,86%	82,56%	3,72%	4,62%
43313	Déménageur/Déménageuse	3,03%	20,37%	69,70%	42,59%	65,15%	64,81%	28,79%	27,78%

43331	Personnel administratif de la circulation internationale des marchandises	50,00%	60,00%			100,00%	70,00%	10,00%
43332	Affréteur/Affréteuse	40,00%	36,84%		5,26%	100,00%	100,00%	
43333	Litigeur/Litigeuse transport		50,00%		50,00%	100,00%	100,00%	50,00%
43411	Accompagnateur/ accompagnatrice de tourisme	7,89%	4,65%	5,26%	4,65%	68,42%	69,77%	10,53%
61311	Responsable logistique	58,62%	48,52%		1,78%	100,00%	97,63%	0,59%
61312	Responsable d'exploitation des transports routiers de marchandises	72,41%	60,61%		1,52%	96,55%	96,97%	
61313	Responsable d'exploitation des transports routiers de voyageurs	66,67%	66,67%			66,67%	100,00%	
total		28,19%	21,06%	16,02%	24,62%	78,97%	75,66%	8,41%

Source : Pôle emploi - Direction Statistiques, Enquêtes et Prévisions

Selon les emplois envisagés, dans un champ plus large que celui de la convention collective, la nature et la durée du contrat varient. Mais on note de grandes tendances.

Ainsi, pour les postes de conducteurs routiers de voyageurs, les offres proposées sont à 62% des contrats en CDI, mais seulement 24 % d'entre eux sont proposés à temps plein. On note cependant une légère baisse entre 2009 et 2010 des contrats inférieurs à 20h par semaine.

A l'inverse, les postes proposés en conducteur routier de marchandises (43113 et 43114) sont plus des CDD puisque seulement 38 à 39 % d'entre eux sont proposés à temps plein. Ce sont, par contre, essentiellement des postes à temps complet (70% et 98% des cas).

Pour les postes d'opérateurs logistiques (code ROME 43311 et 43312), les emplois proposés sont essentiellement des CDD : seulement 4 à 7 % des offres enregistrées sont en CDI. Ce sont par contre des emplois à temps plein dans une grande majorité des cas (64 % en agent de stockage et 82% pour les postes d'agent de manipulation...).

Les demandes d'emploi

Les demandes d'emploi enregistrée par code ROME

Code ROME	Emploi-métier	Nombre de demandes d'emploi enregistrées		Part des femmes		Part des - de 25 ans		Part des 50 ans et +	
		2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
43111	Conducteur/Conductrice de transport de particuliers	388	353	31,19%	33,43%	14,69%	11,90%	14,95%	14,45%
43112	Conducteur/Conductrice de transport en commun (réseau routier)	282	298	28,72%	27,85%	4,61%	3,02%	29,79%	30,87%
43113	Conducteur-livreur/Conductrice-livreuse	1 954	1 761	7,98%	7,72%	16,43%	14,71%	13,87%	14,31%
43114	Conducteur/Conductrice de transport de marchandises (réseau routier)	2 259	1 987	4,29%	4,98%	9,07%	8,76%	15,54%	17,56%

43221	Conducteur/Conductrice d'engins de levage	145	137	1,38%	2,19%	24,83%	20,44%	12,41%	13,87%
43311	Agent du stockage et de la répartition de marchandises	4 194	5 346	17,57%	36,48%	29,28%	26,56%	9,53%	11,13%
43312	Agent de manipulation et de déplacement des charges	2 855	3 389	5,08%	5,49%	27,53%	29,27%	7,32%	7,59%
43313	Déménageur/Déménageuse	80	94	0,00%	0,00%	25,00%	27,66%	3,75%	5,51%
43331	Personnel administratif de la circulation internationale des marchandises	17	37	58,82%	62,16%	29,41%	16,22%	23,53%	8,11%
43332	Affréteur/Affréteuse	51	33	35,29%	39,39%	37,25%	21,21%	5,88%	12,12%
43333	Litigeur/Litigeuse transport	0	3		100,00%		66,67%		66,67%
43411	Accompagnateur/ accompagnatrice de tourisme	185	113	71,89%	64,60%	31,89%	20,35%	11,89%	19,47%
61311	Responsable logistique	305	445	42,95%	30,56%	26,56%	15,28%	11,48%	19,10%
61312	Responsable d'exploitation des transports routiers de marchandises	129	140	32,56%	29,29%	10,85%	23,57%	24,81%	20,71%
61313	Responsable d'exploitation des transports routiers de voyageurs	8	18	25,00%	44,44%	37,50%	33,33%	0,00%	27,78%
total		12 852	14 154			22,15%	21,87%	11,60%	12,52%

Source : Pôle emploi - Direction Statistiques, Enquêtes et Prévisions

Comme pour les offres d'emplois, les postes où l'on retrouve le maximum de demandes sont dans les emplois d'opérateur logistique (agent de stockage et de manipulation des charges) avec 8735 demandes. Rappelons que le nombre d'offres déposées dans ce type d'emplois est pour la même année 2010 de 3425 offres. Ce qui donne effectivement un taux de pression faible (0.4).

La demande de conducteur routier est encore très importante malgré une baisse constatée entre 2009 et 2010.

La part des femmes est bien évidemment variable en fonction des postes envisagées : cette part est importante sur les postes de conduite en transport de personnes (entre 27 et 33% sur le nombre total de demande), mais également sur certains postes logistiques : agent de stockage où l'on recense 36.5% de demande de la part de femmes et enfin on retrouve une proportion de femmes importantes dans les demandes de postes administratifs (62% de demandes faites pour des postes d'exploitant en transport) et à responsabilité (entre 29 et 44% pour les postes de responsable en transport ou logistique).

En ce qui concerne les demandes émanant de la part des jeunes de – 26 ans, on les retrouve principalement pour des postes d'opérateurs logistiques (entre 26 et 29 % de demandes pour ce type d'emploi sont faites par des jeunes de -25 ans). Certaines demandes d'emploi pour des postes de responsable en transport (33%) ou en logistique sont également faites par des jeunes de – 25 ans. On peut supposer que ce sont des jeunes qui sortent de l'enseignement supérieur. On note une faible demande de la part des jeunes pour le métier de conducteur routier de marchandises, mais cela peut s'expliquer par le fait de la nécessité d'avoir les qualifications nécessaires, difficilement accessibles car onéreuses. Au total, près de 22% des demandes d'emploi dans les postes relatifs au transport et à la logistique sont faites par des jeunes de – 25 ans.

Pour les demandes issues de personnes de plus de 50 ans, celles-ci sont pour une large majorité (33%) dans le domaine de la conduite de transport de personnes. 20% des demandes d'emploi pour des postes à responsabilité en transport ou logistique sont faites par ces personnes.



4

La formation

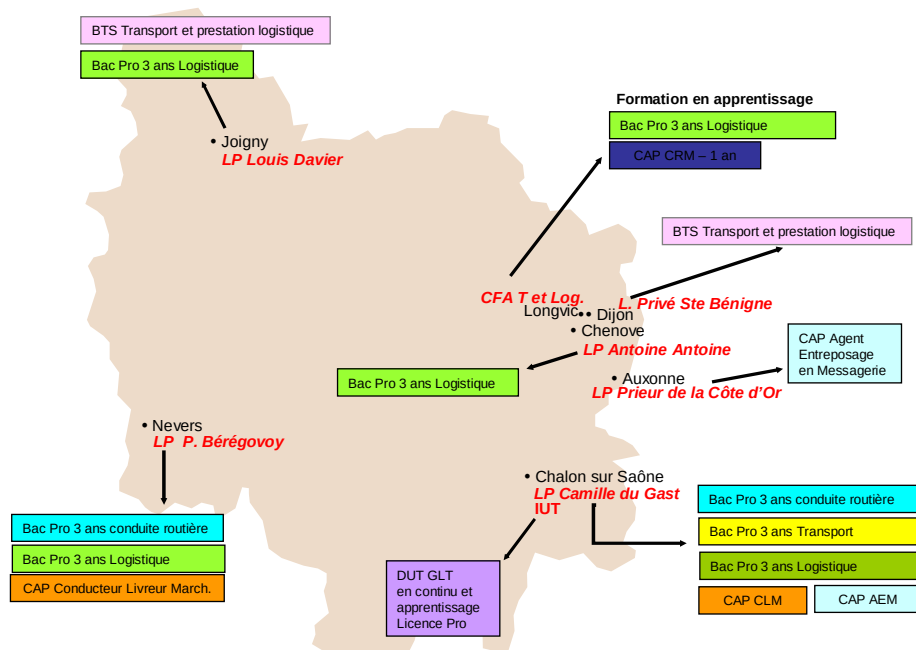


Formations Initiales



Formations Initiales Education Nationale sous statut scolaire et en apprentissage

Carte scolaire en transport et logistique – Rentrée 2010



La branche professionnelle a connu une réforme dans sa formation initiale au cours de ces 2 dernières années :

Les Bacs professionnels sont passés de 2 à 3 ans. Le Bac pro transport et logistique comprend un tronc commun aux deux activités en classe de seconde, puis, à partir de la classe de première, l'élève choisi une spécialisation transport ou logistique. Cette spécialisation ne se fait pas partout en Bourgogne, actuellement seul le Lycée Camille du Gast de Chalon sur Saône dispense l'option Bac pro « exploitation des transports ».

A la rentrée de septembre 2010, deux sections de Bac pro conducteur routier en 3 ans ont été mise en place dans les 2 établissements en Bourgogne. Il s'agit des lycées de Chalon sur Saône et Nevers. Dans chacun de ces établissements, on trouve également un CAP de conducteur livreur (nouvelle formation délivrant uniquement le permis C) qui a remplacé le CAP de conducteur routier de marchandises.

Le CAP de conducteur routier de marchandises (délivrance des permis C et E©) est dispensé en apprentissage au CFA TL de Longvic. Il se déroule sur une année seulement (sous certaines conditions d'admission).



Tableaux des effectifs sortant en juin 2010 diplômés

et des effectifs de rentrée en septembre 2010

DIPLOMES TRANSPORT & LOGISTIQUE	LIEUX	RESULTATS 2010				Rentrée 2010		
		Entrés en 1 ^{ère} année	Présentés	Admis	%	Classe* 2 nd (1 ^{ère} année)	Classe* 1 ^{ère} (2 ^e année)	Terminale
CAP Conduite routière	CHALON/SAÔNE LP Camille du Gast	24	18	17	94%	Remplacé par CAP conducteur livreur et Bac pro conducteur		
	FOURCHAMBAULT LP P. Bérégovoy	24	21	21	91%	Dernière session	23**	
	LONGVIC CFA-TL / AFT	20	18	15	83%	15	Formation en apprentissage en 1 an	
CAP conducteur livreur	CHALON/SAÔNE LP Camille du Gast	Création à la rentrée 2010				12	-	
	FOURCHAMBAULT LP P. Bérégovoy					12	-	
CAP Agent d'entrepôt et de messagerie	Lycée Prieur de la Côte d'Or - AUXONNE	12	9	9	100%	13	14	
	CHALON/SAÔNE LP Camille du Gast	Création à la rentrée 2009, première session d'examen en juin 2011				9	11	
BEP Logistique & Commercialisation	LONGVIC CFA-TL / AFT	15	12	7	58%	N'existe plus		
BEP Conduite & Services	CHALON/SAÔNE LP Camille du Gast	24	24	21	88%	Dernière session	39	
BAC. PRO Transport	CHALON/SAÔNE LP Camille du Gast	12	9	5	56%	10	11	22***
BAC PRO conducteur routier de marchandises	CHALON/SAÔNE LP Camille du Gast	Pas encore d'examen car création à la rentrée 2010				24	-	-
	FOURCHAMBAULT LP P. Bérégovoy					12	-	-
BAC.PRO. Logistique (***chiffres regroupant les effectifs des Bac pro 2ans et Bac pro 3 ans)	LONGVIC CFA-TL / AFT	23	23	14	61%	12	21	14
	CHENOVE Lycée Antoine Antoine	17	12	12	100%	17	14	24***
	CHALON/SAÔNE LP Camille du Gast	12	11	10	91%	10	11	21***
	JOIGNY LP Louis Davier	18	13	13	100%	24	18	26***
	FOURCHAMBAULT LP P. Bérégovoy	11	9	9	100%	18	12	29***
BTS Transport et prestataires logistiques	DIJON Lycée Privé St Bénigne	30	24	22	92%	30	20	
	JOIGNY LP Louis Davier	16	10	10	100%	7	15	
DUT Gestion Logistique Transport (initial + apprentissage)	CHALON/ SAONE I.U.T.	94	63	32	50.1%	82	83	
Licence Pro. des Systèmes d'Informations Logistiques	CHALON/ SAONE I.U.T.	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
Licence Pro. Logistique Hospitalière	CHALON/ SAONE I.U.T.	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC

* classe de 2nd, 1^{ère} et Terminale pour les sections de Bac professionnel en 3 ans
1^{ère} et 2^e année pour les sections en 2 ans (CAP, BTS)

** CAP Conduite Routière Marchandises : dernière année à Fourchambault (Nevers) remplacé par CAP conducteur livreur

*** regroupement des Terminales Bac pro (3 ans) et des 2^{èmes} années BAC pro (2 ans)



Autres formations initiales (Titres professionnels)

Libellé du Titre Professionnel	Titres délivrés en 2009		Titres délivrés en 2010	
	présentés	reçus	présentés	reçus
Assistant(e) d'exploitation en transports routiers de marchandises	15	13	0	0
Conducteur routier de marchandises sur porteur	130	114	120	102
Conducteur routier de marchandises sur tous véhicules	22	20	36	36
Conducteur routier interurbain de voyageurs	125	92	165	141
Agent(e) magasinier(ère)	63	53	74	70
Préparateur de commandes en entrepôt	47	76	32	32
Technicien(ne) supérieur(e) en méthodes et exploitation logistique	26	25	16	12

Evolution des Titres Professionnels de conducteur routier (marchandises et voyageurs)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
TP Porteur	52	82	75	71	121	143	101
TP tous véhicules	46	79	40	49	52	67	51
TP voyageurs	73	63	83	168	138	136	152
Total TP	171	224	198	288	311	346	304

Source : DREAL

Après avoir été en constante augmentation ces dernières années, les titres professionnels de conducteur routier marchandises et voyageurs sont en légère diminution sur l'année 2010.

NB : Les formations d'ambulanciers et d'auxiliaires ambulanciers n'ont pas été communiquées pour cette année 2010.



Les formations obligatoires de conducteurs routiers

Les Formations Initiales Minimales Obligatoires (FIMO) et Passerelles.

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
FIMO marchandises*	516	606	687	894	669	741
PASSERELLES marchandises						16
FIMO voyageurs	65	149	96	96	83	75
PASSERELLES voyageurs						60

Source : AFT / DREAL

*marchandises : ces chiffres concernent le compte d'autrui et compte privé

Les FIMO marchandises, en légère baisse en 2009, augmentent de nouveau en 2010, mais les formations « passerelles marchandises » ne sont pas très nombreuses.

Le nombre de FIMO voyageurs connaît depuis 2 années une diminution. Cependant, on voit apparaître un nombre important de formations « *passerelles** » Voyageurs.

* Cette formation « *passerelle* » est une formation obligatoire de 5 jours pour permettre à un conducteur routier en transport de marchandises, ayant une formation FIMO Marchandises et souhaitant exercer son métier dans le secteur du transport de voyageurs : cela montre une certaine « attractivité » de ce secteur, surtout durant une période où le transport de marchandises est en plus grande difficulté.

Les FIMO marchandises, en légère baisse en 2009, augmentent de nouveau en 2010, mais les formations « passerelles marchandises » ne sont pas très nombreuses.

Les Formations Continues Obligatoires (FCO).

	2006	2007	2008	2009	2010
FCO marchandises	2920	1726	2352	2402	4732
FCO voyageurs	216	144	158	296	549

Source : AFT/DREAL

L'année 2010 met en évidence une augmentation importante du nombre de FCO marchandises mais également FCO voyageurs, ce qui correspond à l'échéancier de renouvellement des formations obligatoires.



L'utilisation des dispositifs de formation

La professionnalisation

Secteur	Contrat de Profession.		Période de Profession.	
	2009	2010	2009	2010
Activités marchandises	27	30	61	67
Activités voyageurs	5	14	8	10
Activités sanitaire	3	4	24	25
Total des activités	35	48	93	102

Source : OPCA Transport

Si l'on compare les formations faites par les salariés dans le cadre de la professionnalisation (contrats et périodes), on s'aperçoit qu'il y a une légère augmentation de ce système de formation au cours de l'année 2010, avec un développement plus fort des périodes que des contrats, et particulièrement plus développé dans le secteur du transport de marchandises.

Le plan de formation

Secteur	Nombre de Bénéficiaires			
	Plan de formation Entreprises - 10 salariés		Plan de formation Entreprises + 10 salariés	
	2009	2010	2009	2010
Activités marchandises	336	323	1 294	1217
Activités voyageurs	21	86	407	432
Activités sanitaire	52	95	42	113
Total des activités	409	504	1 743	1762

Source : OPCA Transport

Ces données ne concernent que celles de l'OPCA transport qui estime gérer 60% des plans de formation des entreprises de la Branche.

Selon l'OPCA transport, 50 % des actions sont liées aux formations obligatoires.

Au total, 2266 salariés de la branche ont bénéficié d'une formation en 2010, ce qui représente 13,7 % des effectifs totaux.

On constate une légère augmentation du nombre de salariés formés par rapport à l'année dernière.

Les salariés formés en transport de marchandises représentent 12.05% du nombre total de salariés de ce secteur d'activité (regroupant le transport routier de marchandises, le déménagement, la location, les auxiliaires de transport, les prestataires logistiques).

Les salariés formés en transport de voyageurs représentent 21.3% des salariés de ce secteur.

Les salariés formés en transport sanitaires représentent 15.7% des salariés de ce secteur avec une forte augmentation, pour ce secteur, du nombre de formés par rapport à l'année dernière.



Le D.I.F.

	Nombre de personne ayant bénéficiées d'un DIF	
	2009	2010
Activités marchandises	141	201
Activités voyageurs	29	34
Activités sanitaire	2	3
Total des DIF en 2009	172	238

Source : OPCA Transport

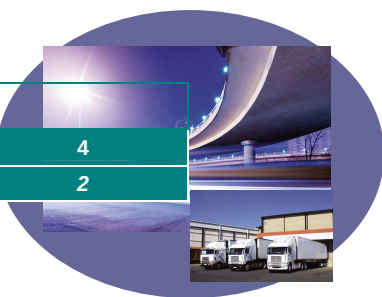
On constate au cours de l'année 2010 une augmentation de la demande de DIF, en particulier dans le secteur du transport de marchandises.

Le congé individuel de formation

Intitulé formation	Nb de salariés en CDI formés en 2010	Nb de salariés en CDD formés en 2010	Nombre de salariés en VAE pour l'année 2010
Titre Professionnel d'AGENT MAGASINIER	1		
Titre Prof. de Préparateur de Commandes en Entrepôt			
CACES ENG.CHANTIER/CARISTE	1	5	
BEP LOGIST.COMMERCIALISATION			1
T.P. Technicien en logistique d'entrepôt			
BAC PRO LOGISTIQUE	2		
DUT Gestion logistique Transport	2		1
TP Tech. Supérieur en Méthode d'Exploitation Logistique	1		
LICENCE PRO LOGISTIQUE			1
FIMO MARCHANDISES	10	4	
FIMO VOYAGEURS	2		
CAP Conducteur routier marchandises	2		
TP Conducteur Routier sur porteur	10	2	
TP Conducteur Routier Véhicules articulés	20		
TP Conducteur Interurbain de voyageurs	20		
BTS TRANSPORT			1
ATTEST.CAPAC.MARCHAND./LOC.VI	1	1	
Formation Monitorat / Formateur	2	2	
Certificat capacité taxi	8		
Passeport logistique sécurité		10	

TP CONDUCTEUR GRUE A TOUR		1	
TOTAL	82	25	4
<i>Rappel Données 2009</i>	131	14	2

Source : FONGECIF Bourgogne



Le nombre de demandes de CIF est en diminution en ce qui concerne les demandes faites par les salariés en CDI, par contre on voit une augmentation des demandes issues des salariés en CDD.

On remarque que 65,4 % des demandes de CIF faites par des salariés en CDI ou CDD concernent des formations de conducteurs routiers marchandises ou voyageurs (hors formation de taxi) : ces demandes concernaient 80,7 % des demandes totales en 2009.

La formation des demandeurs d'emploi en 2010

Domaine	Niveau	Intitulé de formation	effectifs formés
Pré qualification	VI	Action préparatoire à la qualification dans les métiers du transport et de la logistique	52
		Action préparatoire à la qualification transport - conduite d'engin - manutention	20
Transport	V	Conducteur routier " marchandises "	
		CAP Conducteur routier marchandises	46
		TP Conducteur transport routier marchandises	10
		Permis C et/ou EC et FIMO	303
		Conducteur Routier " voyageurs "	
		TP Conducteur transport routier interurbain de voyageurs	33
		CAP Agent d'accueil et de conduite routière, transport de voyageurs	12
		Permis D + FIMO	46
		Déménagement	
		Conducteurs déménageurs	5
		Ambulanciers	
		Ambulanciers	37
		Auxiliaires ambulanciers	25
		Exploitation Transport	
		TP Assistant d'exploitation en transport routier de marchandises	14
Logistique	V	Manutention Magasinage	
		CAP Agent d'entrepôt et de messagerie	18
		TP Agent magasinier	87
		TP Préparateur de commandes et entrepôts	41
		Autres formations "magasinier" (Caces cariste magasinier, agent logistique, etc.)	147
	III	Technicien supérieur en logistique	
		TP Technicien(ne) supérieur(e) en méthodes et exploitation logistique	16
	II	Cadre en logistique	
	II	Management système logistique	1



Insertion Professionnelle

Diplômes	Nombre de répondants à l'enquête	% emploi		% poursuite d'études, formation		Parmi ceux qui ont un emploi			
						% en CDI		% dans le secteur transport & logistique	
BTS Transport	17	10	59%	4	24%	4	40%	4	40%
CAP Conducteur Routier Marchandises	17	11	65%	2	12%	8	73%	8	73%
BAC Pro. Logistique	23	8	35%	8	35%	2	25%	2	25%
BEP Logistique & Commercialisation	10	0	0%	6	60%	0	0%	0	0%
CAP Agent d'Entreposage Messagerie	2	0	0%	1	50%	0	0%	0	0%
TOTAL	69	29	42%	21	30%	14	48%	14	48%
Rappel Session précédente	101	26	26%	41	41%	16	62%	10	38%

Ces résultats sont issus d'une enquête menée, en début d'année 2011 auprès des diplômés de juin 2010, des sections de formations initiales en transport et logistique, sous statut scolaire.

Les faibles taux de réponses en Bourgogne ne permettent pas une analyse objective des résultats de la région pour cette année 2010.

5

Les données nationales



Données Nationales



L'emploi en 2010, une situation qui s'améliore

Les établissements sans salarié continuent de croître

Au 31 décembre 2010, la branche comptait **66 412 établissements**, dont **37 043 avec salariés (56%)**.

Le nombre d'établissements sans salarié a encore augmenté de 5% en 2010, tandis que le nombre d'établissements **avec salariés** de la branche conventionnelle **a baissé de 0,6%** en 2010 (après un repli de 0,9 % en 2009) : cette baisse a été particulièrement marquée pour les établissements de moins de 10 salariés (-1,7%) et les établissements intervenant sur l'activité « Marchandises », comme l'année précédente.

Les emplois salariés des établissements de la branche se concentrent

La taille moyenne des établissements de la branche conventionnelle grandit à nouveau en 2010 : en moyenne, les établissements avec salariés emploient **17,3 salariés en 2010, après 16,9 en 2009**.

La part des salariés travaillant dans les établissements de moins de 10 salariés a diminué de 0,4 point au profit des établissements de **50 salariés et plus** : ces derniers emploient désormais près de **45% des salariés de la branche** conventionnelle.

Les salariés du Transport et de la Logistique : 640 264 salariés, soit 3,9% des emplois salariés de l'ensemble de l'économie concurrentielle française.

L'année 2010 marque le retour à la création d'emplois dans la branche conventionnelle, avec une **hausse des effectifs de 1,2%** (après avoir diminué de 2,7% en 2009). Les emplois de la branche conventionnelle réagiraient plus fortement que ceux de l'ensemble des services marchands (hors intérim) aux variations conjoncturelles, ceux-ci enregistrant en 2010 une hausse de 1%, après -1% en 2009.

Les secteurs qui étaient le plus impactés par la crise ont des effectifs en croissance

Dans deux des secteurs d'activité où, en 2009, les **emplois ont été particulièrement impactés par la crise**, la situation de l'emploi s'est **nettement améliorée en 2010** :

- le **déménagement**, enregistre une **croissance des effectifs de 2,6% en 2010** (-8,2% en 2009 selon les chiffres définitifs de Pôle emploi, champ UNEDIC);
- le transport routier de marchandises (-4,6% en 2009), enregistre une **croissance des effectifs de 1,8% en 2010**;

Les croissances d'emploi les plus fortes s'observent dans le transport routier de voyageurs (+3,1% en 2010), le transport sanitaire (+2,9%) et chez les prestataires logistiques (+2,9%). Néanmoins, dans le transport de personnes, l'emploi progresse moins vite qu'en 2009 (dans le transport routier de voyageurs, +4,6% en 2009 ; et dans le transport sanitaire +3,5% en 2009).

Des suppressions d'emplois dans certains secteurs

Le secteur des **auxiliaires** et celui de la **location continuent** de supprimer des emplois en 2010 même si cette tendance est moins forte qu'en 2009 ; leurs effectifs salariés fléchissant respectivement de 3,1% en 2010 (après -4,7% en 2009), et 1,5% en 2010 (après -4,3% en 2009).



Des recrutements en forte augmentation (+36%) en 2010 mais dont le volume n'atteint pas le niveau de 2008

Le nombre d'embauches dans les établissements de la branche conventionnelle est marqué par une **progression de 36% en 2010, après un reflux de 31% en 2009**. Le volume de recrutements n'atteint néanmoins pas en 2010 son niveau de 2008, alors que cette année-là les recrutements étaient pourtant déjà orientés à la baisse.

Dans un contexte d'amélioration de la conjoncture, quasiment **tous les secteurs d'activité enregistrent une progression de leurs recrutements** en 2010.

Celle-ci est néanmoins particulièrement prononcée :

- dans le **transport routier de marchandises** (+59%),
- dans le **déménagement** (+48%)
- chez les **auxiliaires de transport** (+34%).

Dans le secteur du **transport des voyageurs**, les recrutements ont progressé de 16% en 2010, après avoir baissé de 8% en 2009.

Dans celui du **transport sanitaire**, le nombre de recrutements en 2010 a été sensiblement le même qu'en 2009.

Une diminution significative des départs

→ En dépit de la reprise, les salariés ont vraisemblablement considéré qu'en 2010 la situation du marché du travail n'était encore que peu propice à leur mobilité, et le niveau des **démissions**, malgré une légère croissance par rapport à 2009, **reste largement inférieur en 2010 à ce qu'il était en 2008 (-29% à deux ans d'intervalle)**.

→ Le volume des **licenciements économiques a diminué de 62%** en un an.

Davantage de salariés à temps partiels

La part des salariés travaillant à temps partiel s'est légèrement accrue en 2010, et ce dans tous les secteurs d'activité, excepté dans le transport routier de marchandises (qui emploie environ un cinquième des salariés à temps partiel de la branche conventionnelle), où on observe une stagnation.

Le **transport routier de voyageurs** ne totalise que 63% d'effectifs à temps complet (moins de 58% en ce qui concerne les conducteurs) et concentre plus de 58% des effectifs à temps partiel de la branche, ces derniers enregistrant une croissance de 3,5% des effectifs en 2010.

L'augmentation des effectifs à temps partiel dans le **transport sanitaire (près de +6% en 2010)** s'accompagne d'une progression de 0,3 points de leur proportion dans ce secteur, alors que depuis 2004 cette proportion diminuait chaque année. La croissance des effectifs à temps partiel dans ce secteur est entièrement imputable aux effectifs masculins à temps partiels qui ont fait un bond de 6% en 2010.

En 2010, **plus d'un salarié sur dix est à temps partiel et travaille en moyenne 54% d'un temps complet**.



Les femmes bénéficient de manière contrastée de la reprise

- **Leur nombre a ainsi diminué dans le transport routier de marchandises de près de 5%** (secteur d'activité qui rassemble plus du quart de l'effectif féminin de la branche conventionnelle) ;
- dans le **transport routier de voyageurs, la part des femmes a baissé de 1,3% en 2010** ;
- dans le **transport sanitaire**, où la part des femmes est la plus importante (elles y représentent plus de 40% des effectifs), leur nombre a également progressé en 2010, moins vite que les effectifs masculins (+0,4% pour les femmes, contre +4,8% pour les hommes).

Or en 2009, l'emploi féminin dans la branche avait été relativement moins impacté par la crise que celui de leurs homologues masculins.

Le vieillissement des effectifs de la branche se poursuit en 2010

L'augmentation des effectifs d'emploi, constatée au niveau de la branche conventionnelle en 2010, a bénéficié particulièrement aux **plus de 50 ans, dont le nombre a augmenté de 8%** en un an, avec un rythme de croissance qui s'accélère quand les âges s'élèvent : les effectifs salariés de **plus de 60 ans se sont ainsi accrus de près de 15%** en 2010.

Dans le même temps, le nombre des salariés d'au plus de 40 ans a baissé de 2,3% dans la branche conventionnelle, et même de 3,5% dans le transport routier de marchandises.

Du côté des jeunes, l'ensemble des effectifs de **moins de 26 ans s'est réduit de 4% en 2010** car, malgré les forts recrutements, ceux-ci sont également davantage partis (+16%), et de manière d'ailleurs beaucoup plus soutenue que l'ensemble des salariés, tous âges confondus (+0,7%).

Cette évolution se situe **dans la lignée des chiffres de 2009**, qui faisait état de créations d'emplois au sein de la population des plus de 50 ans, quand les personnels plus jeunes étaient touchés par des suppressions d'emploi.

Méthodologie

Cette année, il a été décidé de publier un rapport OPTL au plus près de la fin de l'enquête menée auprès des établissements de la branche par les Conseillers Régionaux à l'Emploi et en Formation (CREF) de la Direction des Relations Institutionnelles et des Etudes (DRIE) de l'AFT – qui s'est déroulée d'avril à septembre 2011 – et dès la fin des opérations de traitement des résultats de cette enquête. Ce qui explique la parution d'un 2^{ème} rapport national de l'OPTL en décembre 2011, après un précédent au mois de mars, et celle d'un Tableau de bord régional de l'emploi et de la formation en tout début d'année.

Ce resserrement des délais permet de présenter une photographie de l'emploi dans la branche conventionnelle au 31 décembre 2010 et des mouvements de main d'œuvre qui s'y sont produits au cours de l'année 2010, d'où la mise à disposition d'une information spécifique au champ conventionnel beaucoup plus tôt que ne pourrait le faire la statistique publique. A titre de comparaison, les statistiques disponibles les plus récentes du Recensement de population ou encore des Déclarations Annuelles des Données Sociales (DADS) portent seulement sur l'année 2008.

6

Prospectives

Prospective



Evolution des effectifs par famille professionnelle (en pourcentage d'établissements)

Prévisions à un an

Interrogés au printemps 2011, une grande majorité de chefs d'entreprises (74%) prévoyait une stabilité de leurs effectifs.

Cependant, 10% d'entre eux prévoyaient une augmentation des effectifs de conducteurs routiers.

	Augmentation	Stabilité	Diminution	NSP
Direction	0%	77%	1%	22%
Gestion	1%	80%	0%	18%
Vte/Achats	1%	78%	0%	21%
Exploit.	5%	75%	1%	20%
Manut/Mag.	5%	73%	0%	21%
Conduite	10%	67%	4%	19%
Mainten.	3%	74%	0%	23%
Interprof.	1%	72%	0%	26%
Total	3%	74%	1%	21%

Source : Enquête Tableau de bord - Données ajustées au champ conventionnel

Prévisions à deux ans

L'incertitude grandit sur une perspective à deux ans mais cependant, 65% des chefs d'entreprises prévoient encore une stabilité des effectifs.

	Augmentation	Stabilité	Diminution	NSP
Direction	0%	63%	0%	37%
Gestion	0%	69%	0%	30%
Vte/Achats	0%	67%	0%	33%
Exploit.	0%	67%	0%	33%
Manut/Mag.	1%	65%	0%	34%
Conduite	5%	58%	0%	37%
Mainten.	0%	65%	0%	34%
Interprof.	0%	63%	0%	36%
Total	1%	65%	0%	34%

Source : Enquête Tableau de bord - Données ajustées au champ conventionnel

Pourcentage d'établissements prévoyant de recruter des conducteurs dans les douze mois qui suivent l'enquête

Seulement 14 % des entreprises interrogées prévoyaient d'embaucher au 2^{ème} semestre 2011 et/ou 1^{er} semestre 2012, et ce sont principalement, près de 60%, des entreprises de + de 50 salariés.

	Intentions de recrutement	Dont Créations	Dont Remplacements
de 1 à 4	5%	98%	49%
de 5 à 9	9%	48%	88%
de 10 à 49	19%	63%	78%
50 et plus	59%	34%	90%
Total	14%	58%	79%

Source : Enquête Tableau de bord - Données ajustées au champ conventionnel



Annexes



Annexes



Répartition des établissements par secteur agrégé et classe de taille

	De 1 à 4	De 5 à 9	De 10 à 49	50 et plus	TOTAL
TRM	209	123	162	31	525
TRV	15	10	48	12	85
DEM	15	4	6	0	25
LOC	17	10	13	4	45
AUX	38	13	44	10	105
PRL	5	10	6	3	24
TRS	33	42	57	1	133
TOTAL	332	212	337	60	942

Source : Unedic au 31/12/2010 – Données ajustées au champ conventionnel

Evolution du nombre d'établissements sur 5 ans par département

Dépt.	2005	2006	2007	2008	2009	2010
21	306	300	312	315	317	311
58	106	110	110	109	110	108
71	303	301	295	305	302	298
89	191	190	190	201	193	194
TOTAL	906	900	908	931	923	911

Source : Unedic – Nouveau champ avec prestataires logistiques

Comparaison à 10 ans du nombre d'établissements par département

Département	2000	2010
21	293	307
58	118	107
71	313	295
89	216	192
TOTAL	940	901

Source : Unedic – Ancien champ sans prestataires logistiques

Répartition des établissements par département et par secteur

Dépt.	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	TOTAL
21	183	24	10	22	49	9	28	324
58	56	10	4	6	6	3	27	111
71	175	29	8	10	32	8	46	308
89	112	22	3	7	18	4	32	198
TOTAL	525	85	25	45	105	24	133	942

Source : Unedic au 31/12/2010 – Données ajustées au champ conventionnel



Répartition des effectifs par secteur agrégé et classe de taille

	De 1 à 4	De 5 à 9	De 10 à 49	50 et plus	TOTAL
TRM	441	858	3 548	4 026	8 873
TRV	32	70	1 152	1 136	2 390
DEM	37	28	104	0	169
LOC	35	66	229	396	726
AUX	79	89	1 002	1 016	2 186
PRL	22	95	189	658	965
TRS	94	285	955	54	1 388
TOTAL	740	1 491	7 179	7 286	16 697

Source : Unedic au 31/12/2010 – Données ajustées au champ conventionnel

Evolution sur 5 ans des effectifs salariés par département

Dépt.	2005	2006	2007	2008	2009	2010
21	4 735	4 871	5 013	5 067	5 062	5 226
58	1 617	1 743	1 681	1 694	1 688	1 705
71	5 964	6 075	6 169	6 247	5 934	6 111
89	2 862	2 976	2 981	2 958	2 821	2 731
TOTAL	15 177	15 665	15 844	15 966	15 504	15 773

Source : Unedic – Nouveau champ avec prestataires logistiques

Effectifs par département et secteur

Dépt.	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	TOTAL
21	2 963	716	73	248	920	283	345	5 548
58	883	354	17	94	87	42	266	1 742
71	3 615	757	62	320	908	478	420	6 559
89	1 412	563	17	64	271	163	357	2 847
TOTAL	8 873	2 390	169	726	2 186	965	1 388	16 697

Source : Unedic au 31/12/2010 – Données ajustées au champ conventionnel



Evolution du nombre de conducteurs sur 5 ans

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
TRM	6 280	6 591	6 498	6 523	6 191	6 392
TRV	1 897	1 952	1 940	2 054	1 790	2 046
DEM	93	94	98	85	93	109
LOC	486	469	518	541	545	481
AUX	842	826	920	835	755	624
PRL	8	48	4	35	59	7
TRS	1 061	973	1 111	1 136	1 189	1 197
TOTAL	10 668	10 951	11 089	11 209	10 623	10 857

Source : Unedic – Nouveau champ avec prestataires logistiques

Contrats à temps partiel par famille professionnelle

Famille professionnelle	
Direction	11%
Gestion	23%
Ventes / Achats	1%
Exploitation	4%
Manutention / Magasinage	2%
Conduite	13%
Maintenance	12%
Interprofessionnel	40%
TOTAL	12%

Source enquête

Contrats à temps partiels par secteur dans la famille conduite

Secteur	
TRM	1%
TRV	58%
DEM	0%
LOC	1%
AUX	3%
PRL	5%
TRS	10%
Total	13%

Source enquête



Ancienneté des salariés par famille professionnelle

	< 1 an	1 à 3 ans	4 à 10 ans	> 10 ans	Total
Direction	5%	11%	16%	68%	100%
Gestion	5%	24%	29%	42%	100%
Vte/Achats	13%	14%	36%	38%	100%
Exploit.	6%	16%	37%	41%	100%
Manut/Mag	5%	22%	38%	35%	100%
Conduite	11%	27%	34%	28%	100%
Mainten.	9%	23%	30%	38%	100%
Interprof.	6%	19%	35%	40%	100%
Total	9%	24%	34%	33%	100%

Source enquête

Répartition des effectifs par âge (tous secteurs confondus)

25 et -	26-30	31-35	36-40	41-45	46-50	51-55	56-60	61-65	66 et +	Total
964	1 657	1 703	2 643	2 808	2 637	2 489	1 231	463	101	16 697

Source enquête

Embauches en CDI par taille d'établissement

	CDI
de 1 à 4	68%
de 5 à 9	79%
de 10 à 49	76%
50 et plus	77%
Total	77%

Source enquête

Transformation des CDD en CDI

CDD -> CDI	4%
CDD -> CDD	6%
Fin de contrat	90%
Total	100%

Source enquête



Tableau de bord régional

de l'emploi et de la formation professionnelle dans les transports routiers et les activités auxiliaires du transport

Ce rapport a été rédigé par :

Isabelle BROSSE

Conseiller Régional Emploi Formation OPTL de la
Direction des Relations Institutionnelles et des
Etudes de l'AFT

OPTL Bourgogne

Rue de l'Ingénieur Bertin
21600 LONGVIC

Tél. : 03 80 63 19 23

Port. : 06 75 65 00 78

bourgogne@optl.fr



www.optl.fr

optl@optl.fr

OBSERVATOIRE PROSPECTIF DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS DANS LES TRANSPORTS ET LA LOGISTIQUE

